UNIVERSITE DE L"ALBERTA

LES JEUX DU QUEBEC

ou

SUSCITER PAR LA REGIONALISATION DES SPORTS LA PARTICIPATION MASSIVE DES QUEBECOIS A LA PLUS GRANDE VARIETE D'ACTIVITES SPORTIVES

par

© ANDRE LACOSTE

THESE PRESENTEE A LA

FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES

EN REPONSE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE

MAITRISE ES ARTS

DEPARTEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE

EDMONTON, ALBERTA

PRINTEMPS 1975

RESUME

Le but de cette thèse a été d'évaluer l'impact des Jeux du Québec face à son but fixé:

" Susciter par la régionalisation des sports la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible de sports. "

depuis l'avènement des premiers Jeux du Québec - Eté 1970 jusqu'aux Jeux d'Hiver 1974, au niveau du développement régional et de la participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété de sports.

Des interviews enregistrées sur bandes sonores ont été faites auprès de 9 responsables de Conseil régional de Loisirs et de 3 représentants d'Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec. Le but fut de connaître leurs opinions face aux Jeux, permettant ainsi d'évaluer son impact au niveau du développement régional.

81 rapports finals des régions, 4 rapports annuels de la Société des Jeux du Québec, et 5 manuels de renseignements généraux sur les Jeux Régionaux et Provinciaux

du Québec ont été examinés en vue d'établir des statistiques sur la participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété de sports, au cours des 6 Jeux du Québec.

Les résultats ont démontré que les Jeux du Québec avaient permis aux régions, par l'entremise de leur Conseil régional de Loisirs de:

- identifier le potentiel régional existant au niveau des organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes;
- former et structurer des Associations régionales;
- consolider leurs structures sportives;
- favoriser l'implantation rationnelle d'installations sportives;
- sensibiliser les milieux municipaux et scolaires à s'intéresser davantage au sport amateur par une collaboration plus étroite de leurs ressources humaines et matérielles, tout en investissant à d'importants projets sportifs, permettant ainsi de répondre aux besoins de la population et de la région avec le maximum d'efficacité;

- susciter la participation de plus de 321,996 athlètes au sport amateur organisé, soit 240,044 aux Jeux d'Eté, et de 81,952 aux Jeux d'Hiver, dans le cadre de 56 disciplines sportives nouvelles, par rapport à quatre qui se pratiquaient auparavant (cf. Chap. VII, tableaux I à V, pp.132-136 et appendices A à F, pp.147-171).

ABSTRACT

The aim of this thesis was to evaluate the impact of the Quebec Games in regard to its principal aim, that is:

> " To stimulate, by means of the regionalization of sports the mass participation of the residents of Quebec in as many sports as possible. "

The study was restricted to the period beginning with the first Quebec Games in the summer of 1970 until the winter games of 1974.

Tape recorded interviews of nine directors of Regional Recreation Councils and three representatives of organizations responsible for the conducting of the Quebec Games were held. The aim of these interviews was to ascertain the opinions of involved individuals on the games themselves as well as their impact on the level of regional development of sport.

Eighty-one regional annual reports, four annual reports of the Society for the Quebec Games and five instruction manuals of the Regional and Provincial Games were also examined. These reports provided statistics on the mass participation in a wide variety of sports, in all regions of Quebec during the six different Quebec Games.

The results indicated that the Quebec Games have permitted the regions of the province, by means of the Regional Recreation Councils to:

- identify the potential for organizers, coaches, officials and athletes in each region;
- organize regional associations;
- consolidate regional sports associations;
- encourage the rational development of sports facilities;
- sensitize municipal and school authorities to assist amateur sport by means of greater collaboration and assistance in terms of their human and material resources, as well as to respond to the particular needs of the population of the region with maximum efficiency;
- stimulate the participation of more than 321,996 athletes in organized amateur sports; that is 240,044 in the summer games and 81,952 in the winter games. These participants were from fifty-six different sports as opposed to the four which were common prior to the introduction of the Quebec Games.

REMERCIEMENTS

Je désire manifester ma sincère gratitude envers le Dr. Ross B.J. Macnab pour son concours dans mon apprentissage de la langue seconde, ses conseils et son encouragement durant ces seize mois, tout en me permettant de rédiger cette thèse dans ma langue maternelle.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier les différents Organismes responsables du Sport Amateur au Québec qui m'ont autorisé la consultation de documents et accordé de leur temps lors des interviews.

Qu'il me soit permis de mentionner la collaboration de MM. Luc Lacharité, Jean Martin et Jean Villeneuve de la Société des Jeux du Québec, de MM. Jean-Robert Nolet et Eugène Huneault de la Confédération des Sports du Québec, de M. Louis Chantigny du Comité Organisateur des Jeux Olympiques, de M. Donald Guay du Ministère des Affaires Interdépartementales à Québec, de MM. Arthur Lessard, Gilles Blain et Jean-Guy Lacoste de Ville de Laval, de M. Gabriel Ducharme de la Conférence des Organismes régionaux des Loisirs, de M. Jean-Claude Larouche du Conseil régional des Loisirs du Saguenay/Lac St-Jean, de M. Jean-Claude Riendau du Conseil

régional des Loisirs de Québec, de M. Guy Blanchette du Conseil régional des Loisirs du Centre du Québec, de M. Roland Dussault du Conseil régional des Loisirs de l'Estrie, de M. Bosco Boursier du Conseil régional des Loisirs du Sud-Ouest du Québec, de M. André Huneault de la Commission sportive de Montréal-Concordia, de M. Maurice Gauthier du Conseil régional des Loisirs de Lanaudière, et de M. Jean-Claude Babin du Conseil régional des Loisirs de l'Abitibi/Témiscamingue.

De plus, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers M. Déo Ledoux, Assistant du Directeur Général de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal, qui a agi comme Conseiller par intérim, à mes parents pour leurs encouragements et leurs supports ainsi qu'à mon épouse, Joyce, qui a accepté de dactylographier cette thèse.

TABLE DES MATIERES

Table des Matières, suite

Table des Matières, suite

Table des Matières, suite

LISTE DES TABLEAUX

LISTES DES ORGANIGRAMMES

CHAPITRE I

Introduction

Depuis cinq ans, grâce à une remise en question d'une multitude de problèmes tels: la piètre forme physique des Québécois, l'inexistence de programme adéquat d'éducation physique dans le milieu scolaire, et l'absence de représentants Québécois à des compétitions Internationales, le sport Québécois prend de plus en plus conscience des tâches immenses qu'il se doit d'accomplir.

Cette sensibilisation au problème sportif a provoqué la révolution sportive, entraînant dans son passage une foule de développements, visant tous à unifier, restructurer, décentraliser et démocratiser le sport amateur au Québec, permettant ainsi à tous les sportifs Québécois, une accessibilité illimitée aux activités physiques.

Une étude récente (Marcotte et Al. 1972), sur la Régionalisation Sportive, explicite ce renouveau tout en recommandant des directives spécifiques en vue de réaliser la Régionalisation des Sports.

> " Qu'il suffise de mentionner les succès phénoménaux du hockey mineur, du baseball et autres disciplines, l'établissement de la Confédération des Sports du Québec et

de sa centrale administrative permettant une concertation de tous les intervenants sportifs provinciaux et les Jeux du Québec, événements qui, sans nul doute, permirent la concrétisation des objectifs que s'était fixé le monde sportif en établissant ces différents mécanismes de promotion.

Cette étape du développement sportif québécois trouve une réponse satisfaisante dans la concertation régionale des ressources et potentiels d'un territoire donné par la régionalisation sportive.

Cette régionalisation, étape permettant la prise en charge du développement sportif dans son sens global par une population régionale donnée, permettrait à chaque sportif de ce territoire de se munir du moyen apte à assurer son développement tout en permettant une structuration du monde sportif québécois aux niveaux municipal, régional et provincial.

Si les régions n'acceptent pas la responsabilité de la régionalisation sportive, le sport québécois n'atteindra que très difficilement les stades supérieurs de son développement optimum, et ne produira jamais les résultats que nous sommes en mesure d'espérer d'activités humaines aussi riche que la pratique sportive.

Mais cette régionalisation ne se fera pas seule. Elle découlera d'une prise de conscience collective de l'ensemble des intervenants et organismes sportifs québécois assumant les responsabilités du secteur où ils évoluent, face au défi énorme à relever. Ce défi aura pour but ultime d'assurer à chaque citoyen du Québec, l'accessibilité aux activités physiques et sportives, en incitant à la coordination toutes les ressources humaines et matérielles d'une région, afin de doter chaque organisme sportif d'une structure et de cadres régionaux lui permettant d'atteindre ses buts propres.

Les associations sportives régionales, les municipalités et les nombreux corps intermédiaires intéressés à la chose sportive devront apprendre à dépasser leurs intérêts propres pour travailler à la cause commune des sports dans une région donnée.

Cette collaboration fera nécessairement rejaillir, sur tous les organismes sportifs de la région, des dividendes insoupçonnés. De plus, les régions devront disposer des ressources humaines et matérielles suffisantes pour atteindre ce grand but grâce aux concours et à la collaboration des organismes tant provinciaux, municipaux que régionaux.

De la régionalisation des sports dépendra entièrement le succès de la révolution qui, depuis trois ans, transforme la scène sportive québécoise. La Confédération des Sports du Québec, la Centrale Administrative et les Jeux du Québec n'ont aucune raison d'être s'ils ne débouchent pas sur la régionalisation des sports, outil indispensable à une participation massive des Québécois et au développement de l'élite."(47)

ENONCE DE LA THESE

Ce mémoire s'est voulu une étude complète et détaillée de l'instrument de motivation par excellence qu'ont été les Jeux du Québec en amorçant l'objectif précité de la Régionalisation des Sports.

L'information recueillie a été utilisée pour évaluer l'impact des Jeux du Québec face à son but fixé:

> " Susciter par la régionalisation des sports la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible d'activités sportives."

HYPOTHESE

Malgré une courte histoire de cinq ans, qu'est-ce que les Jeux du Québec, par le biais de la régionalisation des sports, ont provoqué au niveau des secteurs suivants:

- Développement régional
- Participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété possible de sports.

DELIMITATIONS

La période étudiée s'est échelonnée sur une base de cinq ans, de 1970 à 1974, soit sur six Jeux du Québec - Eté et Hiver.

- Les Jeux du Québec d'Eté 1970-1971-1972-1973.
- Les Jeux du Québec d'Hiver 1972-1974.

LIMITATIONS

L'inexistence de travaux de recherche traitant sur le sujet, les frais élevés des déplacements lors des interviews effectuées auprès des Conseils régionaux de Loisirs et Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec, et l'examen détaillé des rapports finals des régions permettant d'établir des statistiques sur la participation, par région et par sport, au cours des six Jeux du Québec, ont été des restrictions majeures en vue de la réussite de ce projet.

JUSTIFICATION DE L'ETUDE

1) Informer le Département d'Education Physique de l'Université de l'Alberta, Edmonton, de la politique émise par le Gouvernement du Québec, de valoriser une participation accrue de la masse Québécoise à la plus grande variété de sports, par le biais de la régionalisation des sports, en instituant <u>Les Jeux du Québec</u>, (été et hiver).

2) Informer les Intervenants du Sport Amateur et Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec - été et hiver - de l'augmentation de la participation des Québécois à la plus grande variété d'activités sportives, par région et par sport, depuis la mise en marche des premiers Jeux du Québec en 1970, jusqu'à ceux d'hiver 1974.

CHAPITRE II

Méthodes et Procédures

DEVELOPPEMENT REGIONAL

a) Collection des données

Des interviews enregistrées sur bandes sonores ont été faites auprès de 9 responsables de Conseil régional de Loisirs et de 3 représentants d'Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec (cf. annexe A, p. 182).

Le but était de connaître l'opinion des divers responsables face aux Jeux du Québec permettant ainsi d'évaluer son impact au niveau du développement régional.

Quatre questions leur ont été posées:

1) Est-ce que les Jeux du Québec, par la régionalisation des sports, ont permis aux différentes activités sportives de se développer dans toutes les régions du Québec, où ces activités n'existaient pas auparavant?
2) Est-ce que les Jeux du Québec, par la régionalisation des sports, ont permis de former rapidement et d'une façon équitable les entraîneurs, les officiels et les athlètes?

3) Est-ce que les Jeux du Québec, par la régionalisation des sports, ont permis aux régions de consolider leurs structures sportives et de développer des talents nouveaux au niveau de l'animation ou organisation sportive?

4) Est-ce que la participation de la masse, par l'entremise des Jeux du Québec, est devenue une réalité dans toutes les régions du Québec?

Choix des régions

Etant donné l'immensité du territoire à couvrir, 9 régions sur 18 ont été sélectionnées, suite à une rencontre effectuée le 26 juillet 1974, auprès de M. Gilles Blain, éducateur physique et responsable des Jeux du Québec de Ville de Laval, et de M. Jean Martin, directeur des services administratifs de la Société des Jeux du Québec.

Les critères suivants ont été utilisés en vue de sélectionner les 9 régions:

- classement final de la région aux diverses finales provinciales;

- augmentation ou diminution de la participation régionale aux Jeux du Québec au cours des ans;
- disparités géographiques, démographiques et climatiques de la région;
- ressources humaines et matérielles de la région (service de récréation, équipements sportifs);
- stades de développement (structures et organisations).

De plus, il est à signaler que les 9 régions choisies représentent très bien l'ensemble de toutes les régions québécoises puisque:

- 2 représentent les régions dites "éloignées" des grands centres urbains, telles: Saguenay/Lac St-Jean et Abitibi/Témiscamingue.
- 5 représentent les régions situées près des grands centres urbains, telles: Estrie, Sud-Ouest du Québec, Lanaudière, Centre du Québec et Ville de Laval.
- 2 représentent les grands centres urbains, telles: Montréal-Concordia et Québec.

b) <u>Présentation des données</u>

Un condensé des quatre questions posées lors des interviews accordées par chacun des 9 Conseils régionaux de Loisirs a expliqué l'impact des Jeux du Québec sur le développement régional.

PARTICIPATION DE LA MASSE

a) <u>Collection des données</u>

81 rapports finals des régions, 4 rapports annuels de la Société des Jeux du Québec, et 5 manuels de renseignements généraux sur les Jeux Régionaux et Provinciaux du Québec ont été examinés en vue d'établir des statistiques sur la participation massive de chacune des régions Québécoises à la plus grande variété possible de sports, au cours des 6 Jeux du Québec (cf. annexe B, p. 185).

<u>Valeur du rapport final des régions et du rapport annuel de la Société des Jeux du Québec</u>.

Selon le protocole d'entente à intervenir entre le Conseil régional des Loisirs et la Société des Jeux du Québec (I5):

Article 8: Le Conseil Régional s'engage à remettre à la Société un rapport final des Jeux Régionaux, adopté par son Conseil d'Administration, ainsi qu'un bilan audité par un comptable agréé (contenu d'un rapport final, annexe C, p.196).

Article 9: La Société s'engage à produire un rapport synthétisant les rapports des régions, sur les Jeux du Québec.

b) Présentation des données

Des 85 rapports finals et annuels analysés, 28 tableaux sont présentés et deux variables sont étudiées pour démontrer l'impact des Jeux du Québec sur son but fixé:

- Participation totale aux Jeux d'Eté et d'Hiver du Québec, de 1970 à 1974, par région.
- Participation totale aux Jeux d'Eté et d'Hiver du Québec, de 1970 à 1974, par sport.

De plus, une analyse de pourcentage est montrée et justifie l'augmentation ou la diminution des deux variables par rapport à l'année précédente. Les tableaux I à V rapportent ces comparaisons de pourcentage (cf. Chap. VII, pp.132-136).

Exemple: Région de l'Abitibi/Témiscamingue.

Participation aux Jeux d'Eté du Québec -1970-1973

1970	1971	%	1972	%	1973	%
5,021	13,559	+170.0	12,074	-11.0	13,659	+13.1

formule: Participation de 1973 par rapport à participation de 1972:

$$\frac{13{,}659 - 12{,}074 \times 100}{12{,}074} = +13.1$$

Exemple: Athlétisme

Participation aux Jeux d'Eté du Québec -1970-1973

1970	1971	%	1972	%	1973	%
11,759	11,916	+1.3	9,674	-18.8	18,324	+89.4

formule: Participation de 1972 par rapport à participation de 1971:

$$\frac{9{,}674 - 11{,}916 \times 100}{11{,}916} = -18.8$$

Parmi les 28 tableaux présentés, 23 ont démontré la participation par région et par sport à chacun des Jeux du Québec, soit en éliminatoires de zone, en finale régionale et en finale provinciale. Les appendices A à F les justifient clairement. Les 5 autres n'ont été que le regroupement total de cette participation aux Jeux d'Eté et d'Hiver du Québec, de 1970-1974, par région et par sport (tableaux I à V).

- Les Jeux du Québec - Eté 1970
    - a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone
        - finale régionale
    - b) Participation: - 13 régions

- Les Jeux du Québec - Eté 1971
    - a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone
        - finale régionale
    - b) Finale Provinciale des Jeux à Rivière-du-Loup
    - c) Participation: - 15 régions

- <u>Les Jeux du Québec - Hiver 1972</u>

  a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone

  - finale régionale

  b) Finale Provinciale des Jeux à Montréal

  c) Participation: - 15 régions

- <u>Les Jeux du Québec - Eté 1972</u>

  a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone

  - finale régionale

  b) Finale Provinciale des Jeux à Chicoutimi

  c) Participation: - 15 régions

- <u>Les Jeux du Québec - Eté 1973</u>

  a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone

  - finale régionale

  b) Finale Provinciale des Jeux à Rouyn-Noranda

  c) Participation: - 18 régions

- <u>Les Jeux du Québec - Hiver 1974</u>

  a) Jeux Régionaux: - éliminatoires de zone

  - finale régionale

  b) Finale Provinciale des Jeux à St-Georges de Beauce

  c) Participation: - 18 régions

CHAPITRE III

Rôles et fonctions des Instances concernées et des Organismes responsables à la réalisation des Jeux du Québec

Les Jeux du Québec étant un événement d'envergure provinciale et impliquant tous les Intervenants du monde du sport amateur, il est essentiel, afin de permettre une plus grande compréhension du présent document et également respecter la philosophie des Jeux du Québec, de définir les rôles et les fonctions des Instances concernées et des Organismes responsables à la réalisation des Jeux du Québec.

LES INTERVENANTS DU MONDE DU SPORT AMATEUR

LA CONFEDERATION DES SPORTS DU QUEBEC

La Confédération des Sports du Québec est un organisme corporatif à but non lucratif, fondée le 8 décembre 1968, à Montréal, lors du "Premier Congrès des Sports du Québec".

Cet organisme est formé par les fédérations sportives de régie provinciale et des associations dites "affinitaires" en vue de regrouper celles-ci et de les représenter adéquatement. Elles sont au nombre de 71 (cf. annexe D, p.199).

La Confédération des Sports du Québec tient donc son mandat d'organismes provinciaux qui sont eux-mêmes mandatés au niveau national et international pour représenter, discipliner et propager le sport amateur (6).

Cet organisme de regroupement a reçu de ses membres le mandat général suivant:

1) grouper toutes les fédérations uni-sport, toutes les associations omni-sport, enfin tous les organismes affinitaires intéressés directement ou indirectement à la chose sportive;

2) coordonner l'ensemble des intérêts ou des activités des membres;

3) représenter ses membres auprès des autorités quand sont en cause les intérêts généraux du sport québécois;

4) fournir à ses membres des services administratifs et techniques, notamment la Centrale-Administrative;

5) prendre certaines initiatives à caractère provincial et polyvalent, comme les Jeux du Québec, et exécuter les mandats spécifiques que lui confieront les membres.

En somme, la Confédération des Sports du Québec est essentiellement un organisme de regroupement et de service à l'intention de ses membres (1).

FEDERATION PROVINCIALE DE REGIE SPORTIVE

La Fédération provinciale de régie sportive est un organisme volontaire, sans but lucratif, incorporé en vertu de la troisième partie des Lois des Compagnies, groupant les adeptes d'une discipline donnée, dans un cadre de régie

et d'exécution ayant autorité en matière de règlements, de discipline, et dont la mission principale est de promouvoir le développement de sa discipline particulière dans le respect des règlements nationaux et internationaux, tout en tenant compte du milieu et des divers paliers d'intervention (2).

La Fédération étant la cellule de base de l'organisation sportive québécoise, celle-ci doit s'assurer une représentativité à l'intérieur de chacune des 18 régions administratives de la province des trois secteurs d'intervention, soit: le scolaire, municipal et civil.

En bref, la Fédération provinciale de régie sportive est l'autorité suprême dans sa discipline propre et l'organisme d'exécution directe auprès des québécois (7).

L'ASSOCIATION REGIONALE

L'Association régionale est pour la Fédération provinciale de régie sportive d'une nature vitale puisqu'elle est une cellule vitale de toute Fédération provinciale laquelle est formée par l'ensemble de ses Associations régionales.

L'Association régionale est le représentant de la Fédération auprès des organismes intéressés dans une région donnée. Elle sensibilise la Fédération aux besoins essentiels au développement du sport et du nombre des pratiquants dans sa région. Elle communique à la Fédération l'inventaire annuel de toute la potentialité de sa région. Elle regroupe en son sein tous les adeptes et tous les centres d'intervention sectoriels: ligues, clubs, centres récréatifs (8).

En vertu de la délégation d'autorité qu'elle a reçue de la Fédération provinciale, elle coordonne dans la région toutes les activités qui rélèvent de sa compétence.

En somme, l'Association régionale assume au niveau de la région toutes les responsabilités qu'assume, au palier provincial, la Fédération provinciale de régie sportive (3).

LA CONFERENCE DES ORGANISMES REGIONAUX DE LOISIRS

La Conférence des Organismes régionaux de Loisirs est l'organisme le plus important afin de rejoindre le consommateur des services sportifs et plus précisément ses membres, c'est-à-dire les Conseils régionaux de Loisirs (9).

En matière de sport, son rôle spécifique consiste en quelque sorte à véhiculer l'information de part et d'autre entre la Confédération des Sports du Québec et les Conseils régionaux de Loisirs. Son rôle consiste également à refléter les besoins et à défendre les intérêts des Conseils Régionaux auprès de la Confédération des Sports du Québec.

En bref, la Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs regroupe à l'échelon supérieur des super-structures provinciales les Conseils régionaux de Loisirs (4).

LES CONSEILS REGIONAUX DE LOISIRS

Le Conseil régional de Loisirs est un organisme privé, sans but lucratif, qui regroupe les représentants du loisir en général de la région et qui dispense des services administratifs et techniques à ses membres ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Il s'agit d'un organisme vital, absolument essentiel au développement régional. Il est ou devrait être la plaque tournante de toutes les activités de loisir et de sport à l'intérieur de la région (5).

Le Conseil régional de Loisirs a une fonction de consultation, de coordination, de service et de représentativité de leur milieu auprès des Fédérations sportives. Cet organisme a aussi un rôle d'animation et d'information du public qu'il désert, et c'est aux Fédérations sportives, avec la coopération des Conseils régionaux de Loisirs et plus particulièrement de l'animateur sportif, de mettre en place les structures sportives et les événements sportifs qui en sont la manifestation concrète auprès du public.

En somme, le Conseil régional de Loisirs est l'organisme le plus important de l'organigramme pyramidal, puisque sans son appui, il serait difficile de rejoindre le consommateur des services sportifs (10).

ANIMATEUR REGIONAL

L'Animateur régional désigne l'employé assigné par le Conseil régional de Loisirs et l'organisation régionale pour remplir, dans cette région, la fonction de coordonnateur des événements inscrits au programme des Jeux du Québec (16).

LES ASSOCIATIONS PROVINCIALES DITES "AFFINITAIRES"

Les Associations provinciales dites "affinitaires" représentent des groupements, soit omni-sport ou spécialisés, ayant une action directe ou indirecte avec le sport amateur. Ils ont un rôle très important à jouer au niveau du monde sportif québécois puisqu'ils représentent les organismes suivants: L'Association des Professionnels de l'Activité Physique, La Fédération du Sport Scolaire du Québec, L'Association Sportive Universitaire du Québec, Mission Québec 76 et L'Association du Sport Collégial du Québec (11).

LES ORGANISMES RESPONSABLES

HAUT-COMMISSARIAT A LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS

Le Ministère de l'Education par l'intermédiaire du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, mandate la Société des Jeux du Québec pour réaliser ce grand événement.

Pour lui permettre d'accomplir pleinement et adéquatement son travail, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports octroie à la Société des subventions et contrôle le bien fondé de leur utilisation.

A l'aide des rapports reçus, il prépare et élabore les politiques qui permettront d'orienter l'action future des sportifs québécois (31).

LA SOCIETE DES JEUX DU QUEBEC INC.

Par son conseil d'administration formé de membres provenant de différents organismes provinciaux impliqués dans l'organisation des sports au Québec, ainsi que de personnalités du monde des affaires et de l'industrie, la Société peut, d'une façon équitable, sanctionner, administrer et coordonner les Jeux du Québec.

De plus, la Société des Jeux distribue les argents requis, pour la réalisation des Jeux Régionaux, à chacun des Conseils régionaux de Loisirs ou à un Comité organisateur régional dûment mandaté.

C'est elle qui planifie, organise et paie entièrement tout transport vers la ville hôtesse de la finale provinciale, que ce soit celui des athlètes, des accompagnants, des officiels ou des organisateurs requis pour la bonne marche de l'organisation.

Enfin, elle fournit les médailles, plus de 29,000 (27,000 pour les finales régionales et 2,000 pour la finale provinciale) et les drapeaux nécessaires pour récompenser les régions, les villes et les athlètes gagnants.

1. Ententes

La Société des Jeux du Québec prépare et négocie avec la Conférence des Organismes régionaux de Loisirs du Québec, un protocole d'entente à être signé par chacun des Conseils régionaux de Loisirs ou les Comités Organisateurs des Jeux du Québec régionaux.

La Société des Jeux du Québec prépare, négocie et signe un protocole d'entente avec chacune des Fédérations provinciales dont la discipline est inscrite aux Jeux du Québec.

La Société des Jeux du Québec prépare, négocie et signe un protocole d'entente avec la ville hôtesse de la finale provinciale.

2. <u>Rôles et fonctions de la Société des Jeux du Québec</u>

a) Coordonner les interventions des divers organismes impliqués:
   - identifier ces organismes;
   - établir des communications entre eux;
   - établir des mécanismes appropriés de consultation et d'exécution.

b) Planifier l'organisation et la réalisation des Jeux:
   - établir des politiques générales à cet effet;
   - établir des politiques de fonctionnement;
   - établir des politiques administratives.

c) Organiser les Jeux:

- préparer le manuel de procédures de fonctionnement;
- fixer les dates, les endroits de compétition et les disciplines à inscrire au programme, en consultation avec la Fédération concernée;
- informer;
- promouvoir;
- animer.

d) Administrer les Jeux:

- préparer les budgets et obtenir les subventions nécessaires auprès des institutions gouvernementales;
- établir les modalités administratives;
- comptabiliser les opérations;
- engager les membres du personnel;
- participer à l'organisation des finales provinciales.

e) Evaluer les Jeux:

- consulter;
- évaluer;
- recommander;
- transformer (32).

LES COMITES ORGANISATEURS

Ce sont des comités formés par les Conseils régionaux de Loisirs pour voir à l'organisation et à la coordination de l'ensemble des Jeux Régionaux. Dans une ville hôtesse, leur rôle demeure le même, mais se restreint à l'organisation générale de la Finale Provinciale des Jeux du Québec, sous l'égide de la cité hôtesse.

LES CONSEILS REGIONAUX DE LOISIRS ET LES COMITES ORGANISATEURS DES JEUX DU QUEBEC REGIONAUX

Les Conseils régionaux de Loisirs et les Comités Organisateurs des Jeux du Québec régionaux, désignés par la Société des Jeux du Québec, animent, coordonnent et administrent les Jeux du Québec régionaux, en collaboration avec les Fédérations de régie, les Associations régionales, conformément aux règlements des Fédérations et suivant l'entente intervenue avec la Société des Jeux du Québec.

Les Conseils régionaux de Loisirs ou les Comités Organisateurs des Jeux du Québec régionaux:

- signent un protocole d'entente avec la Société des Jeux du Québec;
- animent la structuration sportive et socio-culturelle dans sa région;
- coordonnent au niveau régional l'ensemble des activités en vue de la préparation, de l'exécution et de la compilation des résultats des Jeux du Québec régionaux;
- administrent l'ensemble de l'organisation des Jeux du Québec régionaux à l'intérieur du budget octroyé par la Société des Jeux du Québec;
- rédigent un rapport en y incluant tous les renseignements pertinents à la préparation du rapport final produit par la Société des Jeux (33).

LES FEDERATIONS PROVINCIALES DE REGIE SPORTIVE

La Fédération provinciale reconnaît les compétitions appelées: "Les Jeux du Québec Régionaux et la Finale Provinciale" comme faisant partie de son programme d'action régulier et les inscrit à son calendrier annuel.

La Fédération sanctionne les épreuves au programme de la finale provinciale des Jeux du Québec et reconnaît, au niveau régional, la sanction émise par son Association régionale ou ses représentants accrédités.

Par l'intermédiaire de la Société des Jeux du Québec et de ses Associations régionales, la Fédération provinciale a droit de regard sur le choix du lieu des compétitions, de leur organisation et réalisation, et voit à ce qu'elles se déroulent conformément à ses règlements.

Elle s'engage à respecter les territoires régionaux tels que déjà décrits et voit à intégrer les compétitions des Jeux à son calendrier régulier de façon à ne produire aucune interférence entre les différentes compétitions. Elle doit de plus s'engager à sanctionner les équipements mis à sa disposition pour la finale provinciale, par la ville hôtesse.

La Fédération s'engage à voir à ce que chaque Comité organisateur régional ait à sa disposition les règlements et les formules d'affiliation et de résultats officiels qu'elle imprime et distribue habituellement à ses membres. Elle fournit également une liste des officiels majeurs requis pour la bonne marche de la compétition finale.

Elle prépare l'horaire détaillé de sa compétition en finale provinciale et s'assure de la présence à l'avance de l'un de ses représentants dans la ville hôtesse. Elle authentifie les records et en assure la diffusion (34).

LES ASSOCIATIONS REGIONALES

Les Associations régionales (ou en leur absence, un comité sportif) sont les représentants officiels des Fédérations provinciales de régie sportive dans leur région respective, pour une discipline sportive.

Elles sanctionnent les épreuves et équipements pour la finale régionale de leur discipline. Elles planifient et organisent, conjointement avec le Conseil régional de Loisirs, la tenue des compétitions à leur niveau et sélectionnent l'équipe ou les athlètes représentant leur discipline et leur région en finale provinciale.

Elles fournissent les officiels et les juges nécessaires aux diverses compétitions régionales et s'occupent de l'inscription des participants. Elles remettent au Comité d'organisation régionale les résultats des dites compétitions et acheminent des copies à leur Fédération provinciale respective (35).

VILLES-HOTESSES REGIONALES

L'ampleur qu'ont pris les Jeux du Québec au niveau régional a incité de nombreuses villes à postuler pour devenir l'Hôte de toute la région durant la période des Jeux du Québec régionaux.

Au niveau régional, les villes-hôtesses d'une même région reçoivent une ou plusieurs disciplines sportives selon les modalités et conditions propres à chaque organisation régionale (36).

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Leur apport se situe habituellement dans le prêt d'équipement et de facilités qu'elles possèdent en grand nombre.

Plusieurs d'entre elles contribuent également au transport des athlètes aux finales régionales. Les membres de leur personnel, en grande partie des éducateurs physiques, prêtent généreusement leur concours à l'organisation des Jeux du Québec régionaux (37).

LES MUNICIPALITES

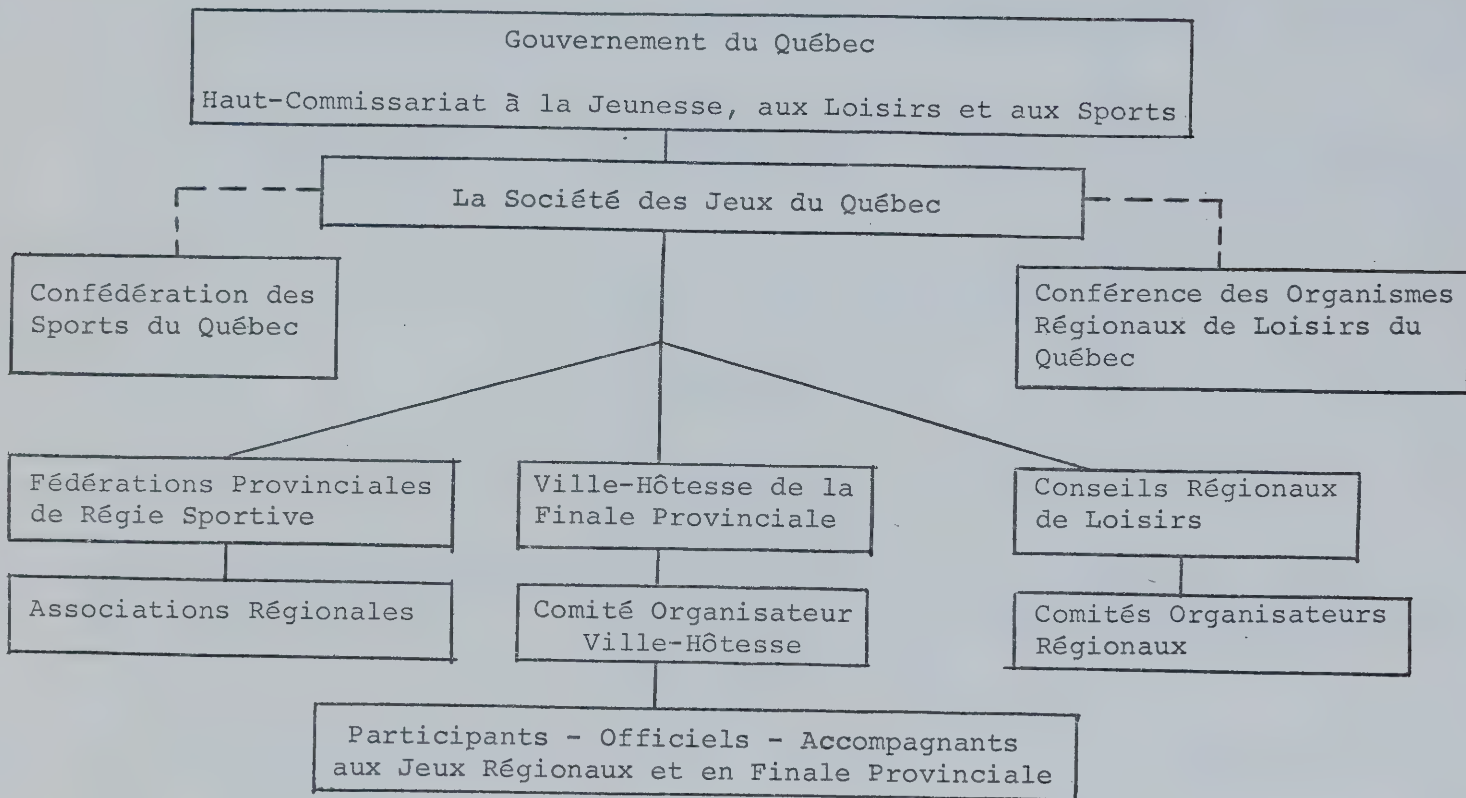
Ces dernières contribuent au succès des Jeux du Québec Régionaux par le prêt d'équipement et de facilités. De plus, elles disposent de ressources humaines expérimentées, telles que les directeurs de loisirs municipaux et leurs adjoints. Elles sont également sollicitées financièrement au moment des éliminatoires et des finales régionales (38).

LA VILLE-HOTESSE DE LA FINALE PROVINCIALE

La ville-hôtesse de la finale provinciale, de par le mandat conféré par la Société des Jeux du Québec Inc., tout en respectant le concept et la philosophie présidant aux Jeux du Québec, réalise la finale provinciale des Jeux du Québec, soit d'été ou d'hiver, selon le protocole d'entente et conformément aux normes suivantes:

- fournir les équipements sanctionnés par la Fédération Provinciale de Régie Sportive, nécessaire à la tenue de la compétition.
- pourvoir au logement et à la nourriture des participants, officiels, accompagnants et missions régionales.
- mettre sur pied, et à ses frais, des comités de fonctionnement dans les secteurs suivants:
    - technique
    - administratif
    - information
    - transport
    - nourriture
    - logement
    - protocole
    - socio-culturel (39).

ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT DES JEUX DU QUEBEC



* Corporation des Jeux du Québec. Les Jeux du Québec. Organigramme de fonctionnement p.6, S.l., 1er mai 1973, 13 p. (polycopié).

ORGANIGRAMME PYRAMIDAL DU SPORT AMATEUR AU QUEBEC

NIVEAU	CORPS PUBLICS	CORPS PRIVES	
Provincial	Gouvernement du Québec Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports	Confédération des Sports du Québec Inc. Associations Provinciales dites "Affinitaires" Société des Jeux du Québec Inc. 71 Fédérations Provinciales de Régie Sportive	Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs
Régional	Régionale Scolaire	Les Associations Régionales relevant des Fédérations Provinciales de Régie Sportive	Conseils Régionaux de Loisirs
Municipal	- Service de Loisirs Municipaux - Commission Scolaire	Centres Sportifs	Centres de Loisirs

*CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec. Mémoire présenté par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports</u>. Chap. 2, p.33, Québec, s.d., 201 p. (polycopié).

CHAPITRE IV

Historique des Jeux du Québec

Lors de la deuxième participation québécoise aux Jeux du Canada qui se déroulaient à Halifax en 1969, M. Louis Chantigny, à ce moment-là Commissaire des Sports, ainsi que M. Claude Lacasse décidèrent d'étudier la possibilité d'instaurer au Québec un événement de la même nature que les Jeux du Canada, et qui prendrait le nom des Jeux du Québec.

Cette théorie ne tarda pas à s'imposer aux dirigeants de la Confédération des Sports du Québec, organisme regroupant quelques 56 Fédérations et Associations de régie sportive provinciale. Une Commission présidée par M. Pierre Charbonneau se mit immédiatement au travail.

Consciente de l'importance d'une participation massive Québécoise au plus grand nombre de sports organisés, la Confédération des Sports du Québec proposa un premier projet au Gouvernement du Québec, dont le plan directeur se concentra autour des objectifs suivants: structuration, démocratisation et décentralisation du sport au Québec par la tenue de Jeux annuels, été et hiver, dans les disciplines olympiques et non-olympiques, réservées aux Québécois, dans le but immédiat de faire naître et s'épanouir le sport amateur jusque dans les municipalités les plus reculées du Québec (12).

Le Gouvernement du Québec n'hésita pas à l'accepter puisque les membres gouvernementaux étaient aussi les principaux invertigateurs du projet proposé par la Confédération des Sports du Québec, d'autant plus que ce projet dotait la province de Québec d'un fort instrument de motivation, la pratique des activités sportives (19).

A l'encontre des Jeux du Canada, qui sont axés vers la participation de l'élite, les Jeux du Québec insistent plutôt sur la participation globale de la masse. Ils visent à faire connaître aux gens différentes disciplines sportives pour les amener à pratiquer les sports de leur choix.

En octobre 1969, l'Honorable Gabriel Loubier, à ce moment-là Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, confia à M. Claude Lacasse la mise sur pied de toute l'organisation des Jeux.

Au mois de décembre de la même année, on profita de la présentation officielle des structures opérationnelles, des objectifs et du budget possible, pour annoncer la tenue des premiers Jeux du Québec qui devaient être organisés au niveau régional seulement dès le mois d'août 1970 (13).

En janvier 1970, à la suite de l'élection d'un nouveau conseil d'administration de la Confédération des Sports du Québec, M. Jean Emond fut chargé de présider la Commission des Jeux du Québec. Il se chargea de donner corps à ce nouvel organisme, à ce moment-là régi par la Confédération des Sports du Québec, en tentant de convaincre les Conseils régionaux de Loisirs de jouer le rôle de coordination, de soutien et d'animation que l'on attendait d'eux. Cette action amena la création de comités indépendants d'organisation des Jeux du Québec (20).

Enfin, au mois d'avril 1970, la venue d'un nouveau député délégué responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Gilles Houde, provoqua la formation d'une nouvelle Société Indépendante. Elle devint réalité, le 3 juin 1970, par la fondation de la Société des Jeux du Québec Inc., formée de quatre représentants de la Confédération des Sports du Québec, de deux représentants des Conseils régionaux de Loisirs, d'un représentant de l'Association des Directeurs Municipaux de Loisirs, de deux représentants de l'Etat et d'un représentant de l'Entreprise privée. Monsieur Claude Lefebvre devenait alors président

de cette nouvelle Société et des cadres permanents s'installaient pour s'occuper de la bonne marche de cet organisme (21).

Sous la poussée de ces responsables nouvellement nommés, on décida d'organiser des finales provinciales des Jeux du Québec et Rivière-du-Loup devenait en août 1971, la première ville-hôtesse de ces finales. Préparés avec soin dans beaucoup de régions et organisés dans l'enthousiasme à Rivière-du-Loup, ces Jeux remportèrent un éclatant succès. Plus de 52,522 athlètes participèrent aux éliminatoires de zone, aux finales régionales et à la finale provinciale dans le cadre de 27 disciplines sportives différentes (cf. Chap. VII, tableaux I à III, pp.132-134 et l'appendice B, p.151).

En hiver 1972, la finale provinciale, après certaines difficultés, dont il n'appartient pas de commenter ici, se déroula sur l'Ile de Montréal. Malgré ces difficultés, plus de 35,696 athlètes participèrent aux Jeux dans le cadre de 25 disciplines sportives (cf. Chap. VII, tableaux IV-V, pp.135-136, et l'appendice C, p.156) (14).

A l'été 1972, la finale provinciale s'est tenue à Chicoutimi. On assista à une baisse de la participation des athlètes par rapport à l'année précédente. Seulement 49,572 athlètes concoururent. La signature tardive de certains protocoles d'entente aux Jeux d'été et la remise en question des Jeux du Québec par la Conférence des Organismes régionaux de Loisirs expliqueraient cette baisse de participation (cf. Chap. VII, tableaux I à III, pp.132-134 et l'appendice D, p.161).

En hiver 1973, absence des Jeux d'hiver. Le Gouvernement du Québec refusa d'octroyer des subventions pour la réalisation de ces Jeux, vu certaines difficultés rencontrées aux Jeux d'hiver 1972. L'absence de ces Jeux occasionna une réflexion approfondie et une certaine réorganisation des structures tant au niveau de la Société des Jeux du Québec qu'au niveau des Conseils régionaux de Loisirs en vue de la réalisation des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale. Monsieur C.A. Poissant était à ce moment-là président de la Société des Jeux du Québec.

A l'été 1973, la finale provinciale de Rouyn-Noranda vint couronner une année de restructuration et de réflexion, le tout sous la présidence de M. Normand Prescott. En effet, plus de 82,114 athlètes participèrent aux éliminatoires de zone, aux finales régionales et à la finale provinciale dans le cadre de 30 disciplines sportives (cf. Chap. VII, tableaux I à III, pp.132-134, et l'appendice E, p.166).

Cette même période vit se concrétiser la nomination de M. Paul Phaneuf au poste de Ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Enfin, à quatre mois d'avis, les Beaucerons relevèrent le défi et présentèrent de façon brillante la finale provinciale des Jeux d'Hiver 1974. En effet, plus de 46,256 athlètes participèrent aux Jeux dans le cadre de 27 disciplines sportives. Soulignons que M. Claude Lefebvre revenait à la présidence de la Société des Jeux du Québec (cf. Chap. VII, tableaux IV-V, pp.135-136, et l'appendice F, p.171).

CHAPITRE V

Description des Jeux du Québec

LES JEUX DU QUEBEC

Définition

Les Jeux du Québec sont un ensemble de manifestations sportives et culturelles, d'envergure locale, régionale et provinciale, mettant en lice des athlètes québécois de toutes catégories, non initiés, jeunes espoirs et adultes, lors de compétitions en disciplines diverses, olympiques ou non olympiques, destinés à démocratiser et à régionaliser les différentes activités sportives et manifestations culturelles dans tout le Québec (17).

Sigle des Jeux

Réalisé par le Montréalais Jacques Desrosiers, le sigle des Jeux du Québec représente de façon stylisée, la première lettre du mot "Québec", en même temps qu'un athlète en mouvement. Les couleurs, toutefois, ont été choisies en fonction de la psychologie du consommateur puisqu'on a pris soin d'utiliser le rouge, le bleu et le blanc, teintes qui, selon des recherches scientifiques, sont les plus susceptibles d'attirer l'attention du spectateur. Cet emblème demeure toujours en tout temps la propriété exclusive de la Société des Jeux du Québec Inc. et ne peut être employé sans son autorisation expresse (23).

But des Jeux du Québec

Susciter par la régionalisation des sports, la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible d'activités sportives.

Objectifs des Jeux du Québec

- Promouvoir la participation sportive des Québécois;
- Favoriser la participation massive des Québécois à des manifestations sportives d'envergure locale, régionale et provinciale auxquelles se greffent des activités culturelles et sociales;
- Favoriser le développement et la concentration des ressources humaines (officiels, entraîneurs, organisateurs, athlètes);
- Préparer, organiser, réaliser et évaluer des compétitions et des manifestations sportives sous le vocable: "Les Jeux du Québec";
- Coordonner le travail et l'action des organismes intervenants dans la réalisation des Jeux du Québec (service de Loisirs municipaux, sport scolaire);

- Encourager une politique de revalorisation de l'action sportive dans toutes les régions du Québec;
- Susciter une participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété possible de sports;
- Participer à la démocratisation et à la régionalisation des sports;
- Favoriser l'implantation rationnelle d'équipements sportifs;
- Sélectionner les villes-hôtesses pour les finales provinciales annuelles des Jeux Jeux du Québec d'été et d'hiver;
- Préparer, organiser et réaliser annuellement les Jeux du Québec d'été et d'hiver (40).

Principes Directeurs

- Considérant que les "Jeux du Québec" ont comme but premier la participation massive des populations, l'accent doit être mis sur la compétition régionale, afin de motiver et encourager cette participation.

- Considérant que les "Jeux du Québec" sont un ensemble d'activités devant provoquer la régionalisation sportive, ceux-ci doivent fournir aux fédérations sportives provinciales, l'occasion d'établir des structures régionales valables et permanentes, répondant aux besoins et aspirations des milieux. Quand ces structures semblent bien établies, la discipline peut être appelée à se retirer du programme des Jeux.
- Les "Jeux du Québec" étant un événement d'envergure provinciale et impliquant tous les intervenants du monde du sport, il est essentiel, afin de respecter les buts précités, qu'une consultation permanente et efficace soit effectuée auprès des instances concernées.
- Les "Jeux du Québec" se doivent de tenir compte des disparités géographiques, démographiques et climatiques, de même que des différents stades de développement des régions et des fédérations ainsi que de leurs ressources humaines et matérielles.

- Les "Jeux du Québec" doivent assurer dans leur réalisation, un maximum d'initiative et d'autodétermination au niveau de chaque région, tout en respectant le concept et la philosophie présidant aux Jeux du Québec (41).

Participation aux Jeux

Considérant que les Jeux du Québec ont comme but premier de susciter par la régionalisation des sports la participation massive des Québécois à la plus grande variété d'activités sportives, ceux-ci ont décidé de s'attaquer au sport organisé, i.e. sport affilié à une Fédération provinciale de régie sportive, plutôt qu'au sport non-organisé, difficile à quantifier et à vérifier.

Actuellement, plus de 56 disciplines sportives affiliées sont présentées dans le cadre des Jeux d'été et d'hiver, depuis 1970, par rapport à quatre qui existaient auparavant, telles, le baseball et la balle-molle, l'été, le football, l'automne, et le hockey, l'hiver (cf. Chap. VII, tableaux I à V, pp.132-136 , et les appendices A à F, pp.147-171).

Contrairement aux championnats ou à la plupart des compétitions internationales, nationales ou provinciales, les Jeux du Québec sont offerts à la masse, et non à une élite qui ne représente qu'une infime proportion de la population. Aucun standard (performance minimale) n'est exigé pour les participants. On ne vise pas la performance, mais avant tout la participation. Dans cette optique, afin de valoriser la participation massive des Québécois à la plus grande variété de ces sports mentionnés, la Société des Jeux a instauré des critères d'éligibilité.

Ces critères sont:

- tout canadien résident au Québec depuis le ler juillet de l'année peut prendre part aux Jeux, en s'inscrivant à une équipe affiliée à une Fédération Provinciale reconnue par la Confédération des Sports du Québec, à un Conseil Régional de Loisirs, ou à un Comité Organisateur Régional.

- seuls les athlètes amateurs reconnus comme tels par un de ces organismes provinciaux de régie sportive peuvent participer aux Jeux.
- tout athlète faisant partie de l'équipe Québécoise ou Nationale et ayant participé à des compétitions de niveau supérieur est éliminé.
- tout athlète doit représenter la région où est établi son domicile permanent (lieu permanent de résidence depuis le 1er juillet de l'année).
- au niveau régional, aucune restriction n'est imposée quant au nombre de disciplines auxquelles un athlète peut participer.
- lors de la finale provinciale, un athlète ne pourra participer qu'à une discipline (42).

De plus, l'impact des Jeux et l'insistance que ces derniers ont mis sur une participation minimale de 40% de la gent féminine au niveau des disciplines sportives ont contribué à faire disparaître certains préjugés tenaces de la part des différents organismes du sport amateur.

Il est à noter que, jusqu'à la fin de la décennie de 1960, le sport était réservé en grande partie aux hommes. L'emphase était mise sur le baseball, la balle-molle, le hockey, le ballon sur glace et le football. Tous des sports pratiqués exclusivement par des hommes. C'est ainsi qu'avec les disciplines sportives présentées dans le cadre des Jeux, telles, la natation, le plongeon, l'athlétisme et autres, la participation de la gent féminine a doublé. Actuellement, aux dires de la Société des Jeux, le taux de participation varie de 40 à 42% pour les filles et de 58 à 60% pour les garçons. Ceci s'explique du fait que la Société des Jeux a imposé aux Fédérations provinciales des catégories féminines qui n'existaient pas auparavant dans plusieurs sports et qu'elle a tenté, lorsque le tout était possible, d'obtenir lors des compétitions de sport individuel et collectif, une représentation féminine et masculine de 50% de chacune des disciplines présentées à l'intérieur des Jeux (44).

Aussi, les Fédérations provinciales dont les disciplines sont présentées aux Jeux, ouvrent habituellement les Jeux Régionaux à toutes les catégories d'âge, de 7 à 77 ans, mais la finale provinciale est réservée à un nombre restreint, se situant la plupart du temps entre 7 et 18 ans.

Par conséquent, les Jeux du Québec s'adressent à la masse et tout Québécois désireux d'y participer peut le faire, puisque ces compétitions ont d'abord pour but de sensibiliser les Québécois au sport amateur organisé et de les amener à y participer activement.

Le Déroulement des Jeux

Ils comportent deux étapes dont la plus importante, malgré les apparences, est celle des Jeux Régionaux. Cette étape engage plus de 80% du budget global (cf. annexe E, p.204). Les vainqueurs de chacune des régions de ces Jeux sont par la suite délégués à la Finale Provinciale où ils représentent chacune de leurs régions.

Pour bien signaler l'importance des Jeux Régionaux, il faut indiquer que la participation obtenue lors de leur déroulement se situe au cours des différents Jeux à plus de 50,000 athlètes par année d'où sont tirés les quelques 3,200 finalistes en été et 2,200 athlètes en hiver de la finale provinciale (cf. Chap. VII, tableaux I à V, pp.132-136 et les appendices A à F, pp.147-171).

Tous les concurrents doivent d'abord participer aux Jeux Régionaux et seuls les gagnants atteindront la Finale provinciale. Aucun athlète ne peut accéder directement à la finale, sans concourir d'abord au niveau régional.

Le processus de déroulement se produit habituellement comme suit. Les vainqueurs en éliminatoires de zone se présentent en finale régionale et là encore, une sélection est effectuée en vue de la finale provinciale.

Cette façon de procéder ne s'applique toutefois qu'aux sports à forte participation. A cause du nombre restreint de participants, certaines disciplines ne sont représentées qu'aux finales régionales et provinciale.

Les vainqueurs au niveau régional et provincial reçoivent des médailles d'or, d'argent ou de bronze, selon la position dans laquelle ils se sont qualifiés. Un drapeau emblématique est remis à chacune des municipalités gagnantes des finales régionales et en finale provinciale à la région victorieuse (43).

Organigramme de cheminement

ELIMINATOIRES DE ZONE

TOUS LES SPORTS POSSIBLES

Ouvert à toute la population

Toutes les catégories

18 FINALES REGIONALES

TOUS LES SPORTS POSSIBLES

Gagnants des éliminatoires de zone

Toutes les catégories

FINALE PROVINCIALE

17 sports

(dont 2 en démonstration)

Gagnants régionaux de

certaines catégories

Régions et Missions où sont disputés les Jeux

La province de Québec est divisée en quinze régions administratives dont sont issues dix-huit missions servant à sélectionner les représentants à la finale provinciale et à garder la "Couleur Régionale" de chacune des régions (cf. annexe F, p.206).

NO.	REGIONS ET MISSIONS	PRINCIPALES VILLES	VILLES REPERES
1	Est du Québec	Rimouski	Rivière-du-Loup Mont-Joli
2	Saguenay/ Lac St-Jean	Chicoutimi	Jonquière Alma
3	Québec	Québec	St-Georges Thetford-Mines
4.1	Centre du Québec	Drummondville	Victoriaville Nicolet
4.3	Mauricie	Trois-Rivières	Shawinigan La Tuque
5	Estrie	Sherbrooke	Coaticook Lac Mégantic

NO.	REGIONS ET MISSIONS	PRINCIPALES VILLES	VILLES REPERES
6.1	Laval	Ville Laval	
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	Longueil	St-Lambert St-Jean
6.3	Sud-Ouest du Québec	Valleyfield	Chateauguay Vaudreuil
6.4	Richelieu/ Yamaska	St-Hyacinthe	Grandby Sorel
6.5	Bourassa	Pte-aux-Trembles	Anjou Montréal-Est
6.6	Concordia	Montréal	
6.7	Lac St-Louis	St-Laurent	Lasalle Dorval
6.8	Lanaudière	Joliette	Berthier Repentigny
6.9	Laurentides	St-Jérome	St-Jovite Ste-Agathe
7	Outaouais	Hull	Gatineau Mont-Laurier
8	Abitibi/ Témiscamingue	Rouyn-Noranda	Val d'Or Amos
9	Côte Nord	Baie Comeau	Sept-Iles Hauterive

Sports inscrits aux Jeux du Québec et affiliés à des Fédérations Provinciales de Régie Sportive

ETE	HIVER
Athlétisme	Auto-neige
Aviron	Badminton
Balle-Molle	Ballon sur glace
Baseball	Basketball
Canot-Kayak	Boxe
Canot long parcours	Curling
Crosse	Escrime
Cyclisme	Gymnastique*
Equitation anglaise	Hockey
Equitation western	Haltérophilie
Golf	Handball*
Hockey sur gazon	Judo
Natation	Karaté
Parachutisme	Luge
Pétanque	Lutte
Plongeon	Nage synchronisée
Ski nautique	Patinage artistique
Soccer	Patinage de vitesse

ETE	HIVER
Tennis	Raquettes
Tir à l'arc	Sauts de barils
Tir à la carabine	Ski alpin
Tir-skeet	Ski de fond
Voile	Ski de saut
Water-Polo	Tennis de table
	Volleyball

* En 1974, la gymnastique et le handball ont été transférés aux Jeux d'été.

Tous ces sports peuvent être présentés en éliminatoires et finale régionales, mais 17 d'entre eux seulement apparaissent au programme de la finale provinciale dont 2 en démonstration choisis par la ville-hôtesse (cf. Chap VII, tableaux III et V, p.134 et p.136).

Choix des disciplines sportives aux Jeux

"Considérant que les "Jeux du Québec" sont un ensemble d'activités devant provoquer la régionalisation des sports, ceux-ci doivent fournir aux fédérations provinciales, l'occasion d'établir des

> structures régionales valables et permanentes, répondant aux besoins et aspirations des milieux. Quand ces structures semblent bien établies, la discipline peut être appelée à se retirer du programme des Jeux" (Principe Directeur No.2).

C'est le besoin de développement qui fait qu'une discipline est choisie ou non. L'estimation vient de la part des Conseils Régionaux de Loisirs, des Fédérations Provinciales et de la Société des Jeux du Québec.

La Société des Jeux consulte les dix-huit Conseils Régionaux de Loisirs et leur présente une liste de disciplines sportives. Ceux-ci, par un vote, choisissent les disciplines qui seront présentées aux Jeux Régionaux et à la Finale Provinciale. Pour qu'une discipline soit acceptée, il faut qu'elle ait eu les 2/3 des votes.
Les Fédérations Provinciales choisissent les catégories qu'elles croient les plus utiles au développement de leur sport. Toutes les catégories sont ouvertes au niveau régional par rapport à la finale provinciale (45).

Administration

Les Jeux du Québec sont maintenant administrés par une Société à but non lucratif dont le Conseil d'Administration est formé de dix-huit membres délégués par différents organismes de sports et de loisirs du Québec. Cinq bénévoles élus au sein de ce conseil d'administration forment le Comité Exécutif. Huit permanents; un directeur général, un directeur des services techniques, une adjointe au directeur des services techniques, un directeur des services administratifs, un directeur des services aux villes-hôtesses, une secrétaire exécutive et deux secrétaires complètent cette équipe qui travaille à la réalisation des Jeux (24).

CHAPITRE VI

Développement Régional

Analyse des données

1. LA SOCIETE DES JEUX DU QUEBEC

Pour la Société des Jeux du Québec, la Régionalisation des Sports au Québec se définit par l'organisation systématique et suivie du sport dans chacune des dix-huit régions du Québec; c'est-à-dire que la Société veut, par l'entremise de la régionalisation des sports, s'attaquer au sport organisé (sport affilié à une Fédération provinciale de régie sportive, plutôt qu'au sport non-organisé, difficile à quantifier et à vérifier).

PREMIER ASPECT VISE DE LA SOCIETE DES JEUX DU QUEBEC, PAR L'ENTREMISE DE LA REGIONALISATION DES SPORTS.

- Structuration et décentralisation du sport amateur organisé dans les dix-huit régions du Québec.

Avant l'avènement des Jeux du Québec en 1969, les régions québécoises se limitaient aux sports professionels connus, tels que: le baseball et la balle-molle, l'été, le football, l'automne, et le hockey, l'hiver. Dans la majorité des régions, sauf Montréal et Québec, l'organisation de ces sports était plus ou moins satisfaisante.

La non-affiliation de ces disciplines sportives de certaines régions à des Fédérations provinciales de régie sportive, la centralisation des Fédérations provinciales vers les grandes villes plutôt que la décentralisation de celles-ci dans toutes les régions du Québec expliqueraient la médiocrité de l'organisation du sport amateur dans les régions québécoises, il y a cinq ans.

Outre ces défaillances, sont à noter les compétitions provinciales adressées à l'élite seulement, les divergences d'opinions au niveau des catégories d'âge et des règlements lors de tournois provinciaux ou de rencontres annuelles entre les régions.

L'instauration des Jeux du Québec en 1969 a servi à dégager les diverses régions de la pratique des sports professionnels par la venue de disciplines sportives olympiques et non-olympiques affiliées à des Fédérations provinciales en les rendant accessible à chacune des régions du Québec. Et c'est là que les compétitions des Jeux du Québec, dans le cadre de la finale provinciale, prennent leur originalité par rapport aux compétitions provinciales des Fédérations; en ceci qu'elles ne regroupent pas les meilleurs athlètes provinciaux mais les meilleurs athlètes des régions

(alors que les compétitions provinciales regroupent les meilleurs athlètes provinciaux indépendamment de leur région en provenance). Les Jeux du Québec sont offerts à la masse et non à une élite qui ne représente qu'une infime proportion de la population. Aucun standard n'est exigé pour les participants. On ne vise pas la performance, mais avant tout la participation.

Pour la première fois dans l'histoire du sport amateur québécois, les meilleurs athlètes des Jeux Régionaux des dix-huit régions ont eu l'opportunité, depuis cinq ans, de rivaliser entre eux dans des disciplines sportives de Fédérations provinciales par la finale provinciale des Jeux du Québec.

Grâce aux subventions octroyées par le Gouvernement du Québec qui défraient les coûts de transport des participants des régions pour la finale provinciale et en partie les coûts des installations sportives pour les Jeux Régionaux et la Finale Provinciale (cf. annexe E, p.204), les Jeux du Québec sont devenus l'événement sportif annuel par excellence de rencontre entre les Intervenants du monde du sport amateur, les Organismes responsables de la tenue des

Jeux, les média d'information, les bénévoles et les participants des diverses régions.

Par l'entremise de la régionalisation des sports, la Société des Jeux du Québec a permis à toutes les régions du Québec, depuis cinq ans, de s'organiser de la même façon que les grands centres urbains afin d'améliorer leur participation régionale et de répondre à la demande des sportifs québécois par une plus grande variété possible d'activités sportives. Elle a forcé certaines régions à se donner des structures d'organisation semblable à d'autres, et obligé les Fédérations provinciales à se décentraliser des grands centres urbains vers les régions éloignées en organisant des Associations régionales, sans quoi, elles étaient refusées aux Jeux parce qu'elles ne respectaient pas la philosophie des Jeux du Québec de rendre leur propre discipline sportive accessible à tous les sportifs de toutes les régions du Québec.

DEUXIEME ASPECT VISE DE LA SOCIETE DES JEUX DU QUEBEC, PAR L'ENTREMISE DE LA REGIONALISATION DES SPORTS.

- Démocratisation du sport dans toutes les régions du Québec ou rendre le sport accessible à tous ceux qui veulent le pratiquer.
- Représentation de la région à la Finale Provinciale.

L'atout principal de la finale provinciale des Jeux du Québec est pour un athlète ou une équipe de pouvoir représenter sa région. Pour cela, il faut qu'il y ait eu une compétition quelconque au niveau régional. Car selon le processus de déroulement des Jeux, tous les concurrents doivent d'abord participer aux Jeux Régionaux et seuls les gagnants atteindront la Finale Provinciale. Aucun athlète ne peut accéder directement à la finale, sans concourir d'abord au niveau régional.

Par conséquent, l'ampleur de cet événement provincial, les Jeux du Québec, a eu pour effet de provoquer, dans plusieurs régions québécoises, l'apparition et la pratique de sports organisés nouveaux tels que la crosse, le soccer, la natation, le water-polo, l'athlétisme et autres. Il y avait sûrement une clientèle latente qui existait, mais on ne s'était jamais préoccupé de leur donner quelque service

que ce soit et de les aider à s'organiser (cf. Chap. VII, Tableaux III & V, pp.134 & 136).

Les Jeux du Québec ont suscité un phénomène d'attraction au niveau provincial, c'est-à-dire que chaque région voulait être la mieux représentée lors de la finale provinciale. C'est pourquoi, après la première finale provinciale à Rivière-du-Loup à l'été 1971, les divers Conseils régionaux de Loisirs se sont penchés sur le vrai problème de la régionalisation des sports, la démocratisation du sport dans toutes les régions québécoises. Chaque Conseil régional de Loisirs a voulu susciter une participation massive des gens de sa région à la plus grande variété possible de sports. Pourquoi? Pour simplement démontrer que les subventions octroyées par le Gouvernement du Québec n'étaient pas strictement employées en fonction des Jeux du Québec, mais quelles servaient surtout au développement régional plutôt qu'à l'organisation d'une compétition régionale et provinciale. Car le plus important pour la Société des Jeux du Québec ne sont pas les compétitions des Jeux en tant que telles mais de ce qui reste après, au niveau de l'organisation des structures, de la création d'Associations régionales et de la participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété possible de sports.

C'est alors qu'on a senti l'implication de plusieurs municipalités au niveau de la finale des Jeux Régionaux par l'utilisation de leurs ressources humaines et matérielles. De plus, les différents média d'information se sont intéressés davantage en démontrant un intérêt soutenu pour le sport amateur à l'occasion des Jeux du Québec, une chose qui était inexistante auparavant. La Société de Radio-Canada a consacré une moyenne de 10 heures en direct et de 15 heures en différé à chaque finale provinciale. Les journaux, les postes de radio se sont également signalés en déléguant des journalistes à plein temps durant les deux semaines que durèrent la finale provinciale.

En plus, il est à souligner que l'importance d'un événement comme les Jeux du Québec, qui touche directement plus de 50,000 participants par Jeux et indirectement plus de 200,000 (parents, amis, bénévoles) a suscité l'intérêt de plusieurs commanditaires (cf. Chap VII, tableaux I à V, pp.132-136, appendices A à F, pp.147-171). C'est ainsi que la Banque Canadienne Nationale offrait, lors de la finale provinciale d'été 1973 de Rouyn-Noranda, à chacun des 3,654 finalistes, un chandail et un blouson aux couleurs de sa région.

De plus, elle commendita l'achat par la Société des Jeux du Québec de 25 copies d'un film tourné sur la finale provinciale d'été 1972 de Chicoutimi. Cette commandite, qui atteignit une somme globale de $55,000.00, permit d'ajouter à l'organisation des Jeux une somme non encore atteinte.

Satisfaits de l'expérience, les dirigeants de la Banque Canadienne Nationale ont décidé de renouveler en 1974 pour la finale d'hiver à St-Georges de Beauce et d'été à Valleyfield. Cette fois, la somme a dépassé les $75,000.00 (46).

A ceci s'ajoutent les multiples commandites en argent et en matériel offertes par des firmes locales ou nationales à l'occasion des diverses finales provinciales.

Par conséquent, c'est à partir de la collaboration des Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec et de l'impact créé par les commanditaires et les média d'information autour des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale, qu'une augmentation de la participation s'est montrée en 1973. En effet, plus de 82,114 participants, soit un accroissement de 65.4% par rapport aux Jeux précédents, participèrent aux Jeux du Québec. Le tout s'est continué en 1974 (cf. Chap.VII, tableaux I à III, pp.132-134 , appendices D-E, pp.161-166). En somme, cela représente bien une manifestation évidente de cette démocratisation du sport qui s'est produite au niveau de chacune des régions québécoises depuis l'instauration des Jeux du Québec en 1970 jusqu'à l'hiver 1974. En plus d'avoir contribué à la découverte et à l'implantation d'un cinquantaine de disciplines sportives affiliées à des Fédérations provinciales méconnues auparavant de plusieurs régions par l'entremise de la finale des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale d'été et d'hiver.

Vous pourrez le constater davantage à la lecture du chapitre VII, traitant de la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible d'activités

sportives par Sport et par Région, à partir de six Jeux du Québec, de 1970 à 1974.

TROISIEME ASPECT VISE DE LA SOCIETE DES JEUX DU QUEBEC, PAR LE BIAIS DE LA REGIONALISATION DES SPORTS.

a) Installations Sportives.

Les Jeux du Québec, par le biais de la régionalisation des sports, ont permis à certaines régions de combler les lacunes existantes au niveau des installations sportives tant au niveau régional que provincial. Malheureusement, il est impossible de concrétiser davantage ces propos puisqu'aucune étude n'a été faite sur le sujet. Disons simplement qu'un projet est en cours présentement et sera présenté au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports au cours de l'année 1975 par l'Association des Professionnels de l'Activité Physique.

Toutefois, il est à noter lors des diverses entrevues effectuées au courant de l'été 1974 (cf. annexe A, p.182) que la majorité des Conseils régionaux de Loisirs interviewés a appuyé les propos précités. Ils affirment que les Jeux du Québec ont aidé à établir et à favoriser, par l'implantation

de disciplines sportives nouvelles, une politique rationnelle d'équipements sportifs couvrant toutes les régions par l'entremise de la finale des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale.

Entre-temps, les villes-hôtesses de la finale provinciale des dernières années 1970-1974 telles que Rivière-du-Loup, Chicoutimi, Rouyn-Noranda et St-Georges de Beauce profitèrent des Jeux pour réaliser d'importants projets sportifs.

A ce sujet, voici ce que cite la Société des Jeux dans les renseignements généraux d'été 1974, pour la ville-hôtesse de la finale provinciale;

> "Les Jeux du Québec réunissant l'ensemble des sportifs québécois pour la tenue de sa finale provinciale, exigent de la ville qui tient ces activités de fournir les équipements sanctionnés par la Fédération de Régie et d'installations sportives nécessaires à la tenue de la compétition".

pour les villes-hôtesses des finales régionales;

> "La ville qui sera choisie par le Comité organisateur des Jeux du Québec Régionaux conviendra avec celui-ci des ententes pertinentes à l'organisation des finales régionales des Jeux du Québec et devra fournir les équipements sanctionnés par la Fédération de Régie nécessaires à la tenue de la compétition."

b) Organisation d'association régionale. Formation des cadres: Entraîneurs, Officiels, Organisateurs, Bénévoles.

Les Jeux du Québec ont été le premier événement sportif, regroupant autant de Fédérations provinciales à la fois, et leur permettant de sortir de leur tour d'ivoire. En d'autres termes, ils ont forcé les Fédérations provinciales à se démocratiser et à se donner des conseils d'administration composés de gens qui représentent les régions.

Ils ont obligé les Fédérations à se sensibiliser au phénomène régional, c'est-à-dire à décentraliser leur discipline des grands centres urbains dans toutes les régions du Québec par l'organisation d'Associations régionales, sans quoi, elles étaient refusées aux Jeux du Québec.

Par l'organisation d'Associations régionales dans les diverses régions, les Fédérations provinciales ont été obligées de répondre à la demande des sportifs québécois qui voulaient participer et également bien figurer aux Jeux du Québec. Elles ont donné des cliniques au niveau des officiels, des entraîneurs et des athlètes. Et ce besoin-là a commencé à exister, dans plusieurs disciplines sportives et dans des régions autres que Montréal et Québec, dû à l'impact des Jeux du Québec.

Il aurait été excellent d'appuyer les propos précités, en montrant par des tableaux statistiques, l'implantation rationnelle d'Associations régionales et l'augmentation des entraîneurs, officiels et athlètes affiliés et formés lors des cliniques des diverses Fédérations provinciales dans chacune des régions, mais, malheureusement, aucune étude n'a été faite sur le sujet.

De plus, les données statistiques sont très difficiles à établir puisque la majorité des Fédérations provinciales divise la Province de Québec selon une carte sportive de quinze régions plutôt qu'en dix-huit comme celle utilisée par la Société des Jeux du Québec (cf. annexe F, p. 206).

En résumé, la situation se présente comme suit: les régions ont été sensibilisées aux Jeux du Québec parce qu'elles ont voulu participer et bien figurer au classement général de la finale provinciale. Elles ont senti, pour la première fois, que les Jeux leur donnaient l'occasion de montrer au reste de la Province de Québec, par le truchement des média d'information et du classement général, que chacune d'elles existait comme entité régionale. A ce moment-là, les gens des diverses régions ont commencé à avoir cet esprit régional et ce sentiment d'appartenance à leur région, si bien que les Conseils régionaux de Loisirs ont eu une augmentation de la demande au niveau des disciplines sportives présentées aux Jeux du Québec. Ils se sont vus forcer de répondre à ce besoin. Pour répondre, les différents Conseils régionaux de Loisirs ont forcé les Fédérations provinciales à organiser des Associations régionales et à venir donner

des cliniques d'officiels et d'entraîneurs. Ils ont forcé les Services de Loisirs municipaux et les Commissions Scolaires à se regrouper et à fournir leurs ressources humaines et matérielles pour l'avancement du sport amateur dans leur région. Ce qui a provoqué au niveau provincial, l'engagement de plus de 70 permanents pour les Fédérations provinciales, et au niveau régional, l'existence d'animateurs sportifs dans chacune des dix-huit Conseils régionaux de Loisirs de la Province de Québec, tous subventionnés par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

De plus, les Jeux du Québec ont aidé à la formation d'organisateurs au niveau des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale. Il faut en moyenne plus de 300 organisateurs, instructeurs, entraîneurs et officiels pour organiser les Jeux Régionaux dans chacune des dix-huit régions, à chaque présentation des Jeux. A cela s'ajoutent les 1,500 personnes inpliquées dans la ville-hôtesse de la Finale Provinciale. Ce qui veut dire que plus de 13,800 personnes sont impliquées directement dans les Jeux du Québec d'été et d'hiver, par année.

Il est à souligner que la réalisation des Jeux du Québec serait impossible sans l'aide des bénévoles qui oeuvrent comme organisateurs, entraîneurs et officiels lors de ces manifestations sportives.

2. LES REGIONS

La majorité des neuf Conseils régionaux de Loisirs interviewés (cf. annexe A, p.182) durant l'été 1974, ont affirmé, malgré les disparités géographiques, démographiques et climatiques de chaque région; malgré l'inertie des Commissions Scolaires et des Municipalités de certaines régions de coopérer avec le Conseil régional de Loisirs au niveau des ressources humaines et matérielles pour le développement du sport amateur de leur région; malgré l'indifférence de certaines Fédérations provinciales de se décentraliser et de disposer de compétence susceptible d'aider le développement d'Association régionale et de rendre accessible à tous les sportifs québécois leur discipline sportive par la formation des cadres, officiels, entraîneurs et athlètes, que les Jeux du Québec furent l'instrument idéal d'une certaine régionalisation des sports qui commence à peine à se valoriser dans chacune des régions québécoises.

Il est nécessaire de rappeler brièvement que, à cause des disparités régionales, les régions ne sont pas comparables entre elles. C'est pourquoi afin d'éclaircir ces propos et de répondre adéquatement à l'hypothèse posée, un condensé de chacune des interviews (enregistrées sur bandes sonores) accordées par les 9 Conseils régionaux de Loisirs expliquera l'apport des Jeux du Québec dans leur région.

REGION NO. 2 - SAGUENAY/LAC ST-JEAN

Les Jeux du Québec ont permis au Conseil régional des Loisirs du Saguenay/Lac St-Jean de:

- entreprendre le processus de la régionalisation des sports, non terminé actuellement;
- rendre accessible à la population, la plus grande variété possible de disciplines sportives, en formant plus de quarante-huit Associations régionales;
- susciter une participation régionale de 9,976 athlètes durant les Jeux d'Eté et d'Hiver - 1970-1974 (cf. Chap. VII, tableau I, p.132).
- sensibiliser la population à oeuvrer comme bénévole en tant qu'organisateurs, entraîneurs et officiels;

- profiter de la finale provinciale des Jeux du Québec Eté 1972 à Chicoutimi, pour réaliser d'importants projets sportifs au niveau de l'équipement et des facilités sportives.

Cependant, depuis 1973, le Conseil régional de Loisirs fait face à de sérieux problèmes tels que la formation des entraîneurs et officiels, le désintéressement des gens à oeuvrer comme bénévoles au sein des Associations régionales et le manque d'accessibilité aux diverses facilités sportives de la région.

C'est pourquoi, le Conseil régional de Loisirs s'est donné comme mandat de faire campagne auprès de la Municipalité et de la Commission Scolaire afin qu'ils puissent ensemble établir un programme sportif qui aiderait à favoriser l'emploi de permanents au sein de l'organisation et à résoudre les problèmes précités de la région du Saguenay/ Lac St-Jean. (cf. annexe A, no. 1. p.183).

REGION NO. 3 - QUEBEC

Il est à noter que la région de Québec est la mieux organisée et structurée au niveau du sport amateur, de toutes les régions du Québec. Ceci s'explique du fait qu'avant la venue des Jeux du Québec en 1969, le Conseil régional de Loisirs de Québec existait depuis 15 ans. Déjà, il organisait, au niveau de sa région, des Jeux d'été et d'hiver, mieux connus sous les noms de Jeux Régionaux, l'été et de Jeux Inter-Duchés, l'hiver.

Par conséquent, plusieurs des problèmes qu'ont à faire face présentement chacune des régions québécoises, tels que: la concertation entre les Municipalités, les Commissions Scolaires et le Conseil régional de Loisirs au sujet de l'utilisation de leurs ressources humaines et matérielles (Service de Loisirs Municipaux, équipements, installations sportives) de même que de la réalisation de nouveaux projets sportifs; la démocratisation et la structuration des sports dans la région; la participation de la masse aux différentes disciplines sportives; et la participation des bénévoles au niveau des compétitions des Jeux Régionaux d'été et d'hiver du Québec, en tant qu'organisateurs, entraîneurs et officiels, sont en voie d'être solutionnés dans la région de Québec.

L'atout principal de ce succès fut le Conseil régional de Loisirs de Québec. Il compte actuellement dans ses cadres 22 permanents qui s'occupent de services techniques, administratifs et d'information, et d'un comité organisateur permanent qui s'empare des Jeux d'été et d'hiver du Québec. Le Conseil régional de Loisirs a divisé la région de Québec en douze zones afin de rendre accessible à toute la population les disciplines sportives et de réaliser son objectif: "La participation de la Masse." De plus, chacune des douze zones a un agent de développement en permanence qui a comme fonction de coordonner les Jeux Régionaux et de réaliser l'objectif précité dans sa zone.

C'est pourquoi, la régionalisation des sports dans cette région est terminée. Le Conseil régional de Loisirs de Québec entreprend actuellement la "zonalisation" des disciplines sportives de la région, c'est-à-dire la décentralisation des services du Conseil régional de Loisirs dans chacune des douze zones. Cette "zonalisation" permettra de répondre aux besoins particuliers des organismes du milieu et de trouver des personnes ressources à l'intérieur de chacune des douze zones pour les mettre en contact avec l'Association régionale en même temps qu'avec la Fédération provinciale.

Les Jeux du Québec ont permis à la région de Québec de développer trente et une Associations régionales comme telles, c'est-à-dire quinze l'été et seize l'hiver, à l'intérieur des disciplines sportives présentées dans le cadre des Jeux du Québec, et de faire participer plus de 42,916 athlètes depuis 1970 (cf. Chap. VII, tableau I,p.132). Car pour le Conseil régional de Loisirs de Québec, les Jeux sont un moyen et non une fin. Ils sont synonymes de promotion et de vente. Ils sont, pour la région qui sait s'en servir, l'instrument idéal pour le développement d'Associations régionales puisqu'ils suscitent l'intérêt des bénévoles, des entraîneurs, des officiels, des organisateurs et des athlètes.

Facilités Sportives.

Aucun problème au niveau de l'équipement et de l'utilisation des facilités sportives puisqu'il existe une excellente concertation entre les Municipalités, les Commissions Scolaires et le Conseil régional de Loisirs de Québec.

De plus, le système de "zonalisation" résout les problèmes d'équipements et de facilités sportives puisque chaque zone englobe une Commission Scolaire et un Service de Loisirs Municipaux.

Les Jeux du Québec ont permis de faire un inventaire des facilités sportives disponibles et d'y remédier selon le cas (cf. annexe A, no. 2, p.183).

REGION NO. 4.1 - CENTRE DU QUEBEC

Les Jeux du Québec ont permis au Conseil régional du Centre du Québec de:

- prendre conscience des lacunes à combler dans les différentes activités sportives présentées à l'intérieur des Jeux d'été et d'hiver, de la région;
- faire un bilan sportif du potentiel de la région au niveau des entraîneurs, officiels, organisateurs et athlètes;
- obliger les Fédérations provinciales à former des Associations régionales et à donner des cliniques;
- intégrer les personnes intéressées aux disciplines sportives en tant qu'organisateurs, entraîneurs et officiels;
- sensibiliser les Services de Loisirs Municipaux et les Commissions Scolaires à la régionalisation des sports dans la région;

- sensibiliser la participation de la population aux disciplines sportives au niveau régional.

Actuellement, le Conseil régional de Loisirs du Centre du Québec n'a aucun problème face à la participation régionale. Malgré l'insuffisance des services de récréation dans les municipalités (5 services par rapport à 119 municipalités), la région se situe au quatrième rang depuis la création des Jeux, avec une participation de plus de 21,427 athlètes (cf. Chap. VII, tableau I, p.132). Par contre, le Conseil régional de Loisirs a à faire face à un problème de structures puisqu'il s'est donné comme but d'assurer une continuité face à cette participation régionale, c'est-à-dire permettre à l'individu qui a participé à une discipline sportive d'être plus suivi et plus intégré à la discipline pratiquée. En somme, il cherche présentement à intégrer cette participation acquise au cours des Jeux, à des clubs déjà existants et à en former d'autres, s'il y a lieu. Mais, il reste un fait, c'est que la majorité des bénévoles disponibles ne sont pas prêts à faire face à cette participation régionale, dû au manque d'Associations régionales, d'équipements, de facilités sportives et de compétence en tant qu'entraîneurs, officiels et organisateurs.

Ce but se réalisera si le Conseil régional de Loisirs réussit à regrouper les Services de Loisirs Municipaux et les Commissions Scolaires à travailler ensemble puisqu'ils possèdent les ressources humaines, matérielles et monétaires nécessaires au développement du sport amateur et au succès de la régionalisation des sports dans la région (cf. annexe A, no. 3, p.183).

REGION NO. 5 - ESTRIE

Les Jeux du Québec ont permis au Conseil régional de Loisirs de l'Estrie de:

- développer et structurer plus de vingt-cinq Associations régionales;
- sensibiliser la population à participer aux disciplines sportives présentées à l'intérieur des Jeux Régionaux en tant qu'organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes;
- créer un comité organisateur des Jeux du Québec, formé de gens provenant du milieu scolaire, collégial, universitaire et municipal;
- résoudre les disparités au niveau de la répartition de la population et de l'équipement en établissant un nouveau mode de zonage;
- susciter une participation régionale de 11,888 athlètes au cours des Jeux d'Eté et d'Hiver - 1970-1974 (cf. Chap. VII, tableau I, p.132).

Depuis deux Jeux, soit depuis les Jeux Régionaux d'été 1973 et d'hiver 1974, le Conseil régional de l'Estrie a étudié la participation de ces sept zones. Il s'est aperçu qu'il existait des disparités au niveau de la répartition de la population et de l'équipement ce qui occasionnaient un effet direct sur la participation des athlètes aux Jeux Régionaux. Quoique cette participation grandissait d'année en année, elle n'augmentait pas dans toutes les sept zones.

C'est pourquoi, le Conseil régional a décidé de résoudre ces inégalités en établissant, pour les prochains Jeux, un nouveau mode de zonage, réparti en quatre zones, permettant ainsi de rétablir l'équilibre de toute la région, tout en affectant la participation. L'augmentation considérable de la population dans chacune des quatre zones favorisera la compétition au sein d'une même zone et augmentera la participation et l'intérêt de la population en tant qu'organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes de chacune d'elles. De plus, au niveau de l'équipement, ce nouveau mode de zonage offrira aux moins favorisés la possibilité de posséder tout l'équipement nécessaire sur leur territoire et de l'utiliser, ce qui facilitera énormément la compétition et la participation.

Il est à signaler aussi que ce nouveau système occasionnera la création d'un nouveau palier de compétition au sein des Jeux Régionaux, la compétition de sous-zone. Actuellement, il existe deux compétitions aux Jeux Régionaux, soit l'éliminatoire de zone et la finale régionale. Cette nouvelle compétition permettra de procéder à une élimination supplémentaire, tout en favorisant une augmentation de la participation.

Par conséquent, ce nouveau mode de zonage permettra de réaliser le but visé d'augmenter la participation et la force de chaque zone; d'offrir la possibilité de stimuler l'esprit compétitif au sein des disciplines; d'organiser des clubs et des Associations régionales; de rehausser la qualité des entraîneurs, des officiels et des athlètes; d'amener les Municipalités et les Commissions Scolaires à s'intégrer davantage aux Jeux Régionaux en disposant à la population leurs ressources humaines et matérielles tout en subventionnant pour réaliser d'importants projets sportifs, et avoir une meilleure représentation régionale à la finale provinciale.

C'est pourquoi, les Jeux du Québec sont pour la région de l'Estrie un moyen et non une fin (cf. annexe A, no. 4, p.183).

REGION NO. 6.1 - LAVAL

Les Jeux du Québec ont permis à cette région nouvellement formée dès 1973, d'organiser et de structurer des sports autres que le baseball, la balle-molle, le football et le hockey, en plus de permettre la naissance de deux Associations régionales: le tir à l'arc et le ski nautique et la formation de sept autres, au cours de la prochaine année, telles: le water-polo, le tir à la carabine et à la volée, le plongeon, la voile, l'athlétisme et la crosse.

Pour le Comité Organisateur des Jeux du Québec de Laval, les Jeux ont été l'instrument idéal pour solliciter la concertation entre le Service de Loisirs Municipaux, les Commissions Scolaires et le Municipal. C'est-à-dire que les Jeux viennent solliciter une participation au niveau régional et provincial. Par conséquent, si la région veut être bien représentée au classement général de la finale provinciale, il faut qu'elle soit bien organisée et structurée au niveau régional. C'est ainsi que le Comité a été forcé de trouver des moyens, des conceptions nouvelles d'organisation et des personnes ressources pour arriver à rendre accessible à toute la population les disciplines sportives présentées à l'intérieur des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale.

C'est pourquoi, les Jeux ont provoqué la création d'un comité, formé de représentants des secteurs suivants: Service des Loisirs Municipaux, Milieu Scolaire, Comité Exécutif de la Ville et Comité Organisateur des Jeux du Québec de Laval. Ils ont comme but fondamental de faire l'inventaire des ressources humaines et matérielles disponibles afin de créer cette participation régionale aux activités sportives par l'institution d'Associations régionales permanentes, ce qui permettra à la Ville de Laval d'être bien représentée à la finale provinciale et de combler les lacunes au sein régional.

En somme, cela n'aurait pas eu lieu si justement il n'y avait pas eu cette participation régionale suscitée par les Jeux du Québec.

Par conséquent, les Jeux du Québec leur ont permis de faire un tour d'horizon sur leurs ressources humaines et matérielles; d'augmenter leur participation régionale aux disciplines sportives; de solliciter la concertation entre le Municipal, le Milieu Scolaire et le Service de Loisirs Municipaux, afin de rendre accessible à la population des activités sportives autre que professionnelles, et d'instituer des associations régionales permanentes en vue d'augmenter leur participation régionale (cf. annexe A, no. 5, p.183).

REGION NO. 6.3 - SUD-OUEST DU QUEBEC

Les Jeux du Québec ont permis à cette région, une certaine amorce face à la régionalisation des sports. Il est à souligner que cette région est située à une vingtaine de milles de Montréal, et qu'elle éprouve de la difficulté à se développer dans le domaine sportif à cause de l'absence d'esprit régional et surtout du manque de communication entre le Service des Loisirs Municipaux, la Commission Scolaire et le Conseil régional de Loisirs.

Les Jeux ont été un excellent moyen pour le Conseil régional de Loisirs de former, depuis deux ans, dix-huit Associations régionales permanentes d'été et d'hiver, et d'en organiser trois autres au courant de cette année, telles: la natation, le water-polo et la balle-molle.

Actuellement, l'entrée récente d'un nouvel animateur sportif au sein du Conseil régional de Loisirs a permis un déblocage au niveau régional et une rencontre avec les Intervenants Municipaux. C'est pourquoi, la région du Sud-Ouest a été divisée en trois zones (Chateauguay, Valleyfield, Vaudreuil) dans le but de permettre à la population de prendre part aux disciplines sportives dans chacune des trois zones et d'augmenter la participation régionale aux Jeux du Québec.

De plus, avec la venue de la finale provinciale des Jeux du Québec Eté 1974 à Valleyfield, l'approche en vue d'une coalition prochaine entre le Service Municipal de Loisirs Municipaux et la Commission Scolaire de chacune des zones permettra d'améliorer la situation face à l'équipement, aux facilités sportives et à la formation des cadres (athlètes, officiels, entraîneurs).

En somme, les Jeux du Québec ont permis à cette région de trouver ces lacunes et ainsi sensibiliser les personnes intéressées au sein du Conseil régional de Loisirs à mettre sur pied une nouvelle structure d'organisation sportive régionale, divisée en trois zones, permettant ainsi d'augmenter la participation régionale aux Jeux, la formation d'Associations régionales et l'approche future d'une coalition entre le Service de Loisirs Municipaux et la Commission Scolaire pour le bien du sport amateur dans la région (cf. annexe A, no. 6, p.183).

REGION NO. 6.6 - MONTREAL-CONCORDIA

Depuis l'été 1973, Montréal-Concordia est pour la Société des Jeux du Québec la Ville de Montréal.

Il est à noter que Montréal est la ville qui possède une population de plus de 1,579,931 dont la majorité se répartit entre le milieu francophone et anglophone; qui est entourée de sports professionnels tels que le hockey avec le Canadien de Montréal; le baseball avec les Expos de Montréal, et le football avec les Alouettes de Montréal; et qui a deux énormes structures d'organisation tant au niveau scolaire que sportive avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et la Division des Sports de la Ville de Montréal.

Pour la Commission Sportive de Montréal-Concordia qui s'occupe de l'organisation des Jeux du Québec pour la Ville de Montréal, les Jeux ont permis de:

- identifier le potentiel des ressources humaines et matérielles qui existaient à la Ville de Montréal et à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal;

- connaître le potentiel existant au niveau des athlètes, des officiels et des entraîneurs afin d'augmenter sa participation régionale au cours des prochains Jeux;
- former des Associations régionales.

Présentement, la Commission Sportive de Montréal-Concordia a pour but "la participation régionale". Etant donné que la Division des Sports de la Ville de Montréal et la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal possèdent toutes les ressources humaines et matérielles (équipements, facilités sportives, éducateurs physiques, techniciens en loisirs et sports) nécessaires au développement de la participation régionale, la Commission Sportive de Montréal-Concordia s'est donnée comme objectif ultime de regrouper ces Organismes Municipaux afin de les sensibiliser au but des Jeux du Québec de susciter par la régionalisation des sports la participation massive des Québécois à la plus grande variété d'activités sportives, en plus de les aider à instaurer un programme sportif commun et suivi tant au niveau Scolaire que Municipal. En d'autres mots, il y aurait par ce programme une continuité des activités pratiquées au Scolaire et au Municipal plutôt qu'une scission comme il en existe actuellement.

Tout cela permettrait à la Commission Sportive de contrôler et d'augmenter sa participation régionale, d'aider à la formation d'entraîneurs, officiels, athlètes et organisateurs, et de disposer des ressources humaines et matérielles afin de rendre accessible à tous les sportifs montréalais la plus grande variété de disciplines sportives (cf. annexe A, no. 7, p.183).

REGION NO. 6.8 - LANAUDIERE

Pour le Conseil régional de Loisirs de Lanaudière, il est évident que les Jeux du Québec ont permis un éventail plus grand d'activités sportives dans la région. Il y a maintenant des disciplines qui se forment et se structurent autres que le baseball et le hockey. Par contre, le Conseil régional de Loisirs éprouve de la difficulté à implanter les disciplines sportives et à motiver la population à participer.

Tout cela s'explique du fait que la région de Lanaudière compte 72 municipalités, dont deux, Joliette et Repentigny, ont plus de 20,000 de population, par rapport aux autres qui varient entre 1,000 et 7,000. De plus, deux d'entre elles possèdent des Services de Récréation, formés de permanents, tandis que les autres ont des Centres de Loisirs, ayant des bénévoles à leur charge. Tous, sans exception, mettent l'emphase sur le hockey et le baseball. Par conséquent, cette situation gêne la démarche du Conseil régional de Loisirs de régionaliser les sports dans la région.

Présentement, malgré l'indifférence des Municipalités à changer leur mentalité vis-à-vis le sport amateur sauf pour le baseball et le hockey; malgré l'absence d'esprit régional occasionné par cette démographie particulière; malgré le manque de communication entre le Municipal et la Commission Scolaire au niveau du sport organisé, le Conseil régional de Loisirs s'est donné comme but premier de sensibiliser les Intervenants Municipaux au sport amateur pour qu'ils puissent d'un commun accord travailler à développer ensemble un programme sportif.

Ce programme sportif permettra d'organiser des Associations régionales, de former des cadres en tant qu'entraîneurs, officiels et organisateurs, de réaliser des projets sportifs afin de rendre accessible à la population une plus grande variété de disciplines sportives, et de créer une participation régionale plus forte et plus équilibrée en vue d'une meilleure représentation à la finale régionale et provinciale des Jeux du Québec (cf. annexe A, no. 8, p.183).

REGION NO. 8 - ABITIBI/TEMISCAMINGUE

Les Jeux du Québec ont permis au Conseil régional de Loisirs de:

- développer plus de trente-deux Associations régionales, dont vingt opèrent et fonctionnent adéquatement;
- rendre accessible à la population quarante-neuf disciplines sportives ayant chacune, un responsable;
- défrayer les coûts de transport et ainsi permettre aux gens de participer aux différentes compétitions des Jeux;
- établir une politique commune entre les Municipalités, les Commissions Scolaires et le Conseil régional de Loisirs au niveau de leurs ressources humaines et matérielles pour l'avancement du sport amateur;

- profiter de la finale provinciale des Jeux d'été 1973 à Rouyn-Noranda, pour réaliser d'importants projets sportifs au niveau de l'équipement et des facilités sportives, tout en recevant l'aide des Municipalités, des Commissions Scolaires et du Gouvernement du Québec pour défrayer les coûts.
- créer une vie communautaire plus forte et plus serrée autour de cet événement provincial par la contribution des bénévoles et des média d'information;
- atteindre, à chaque présentation des Jeux, une moyenne de 10,253 participants et une participation totale de 61,516 athlètes, ce qui place cette région au premier rang dans ce domaine (cf. Chap. VII, tableau I, p. 132) (cf. annexe A, no. 9, p.184).

FORMATION DES CADRES: ENTRAINEURS, OFFICIELS, ORGANISATEURS

La majorité des neuf Conseils régionaux de Loisirs interviewés ont révélé que les Jeux du Québec n'ont pas permis de façon suffisante, la formation des cadres. Ce n'est pas tellement le but des Jeux de les former, mais un excellent moyen pour les régions qui savent s'en servir, d'en développer. En d'autres mots, les Jeux ont provoqué une sorte d'explosion dans le domaine de la masse participante aux disciplines sportives présentées dans le cadre des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale (cf. Chap.VII, tableaux I à V, pp.132-136 , et appendices A à F, pp.147-171).

Cette augmentation de la participation a créé un besoin au niveau des cadres. C'est ainsi que les régions ont été forcées de répondre à ce besoin en obligeant les Fédérations provinciales à donner des cliniques de formation pour entraîneurs et officiels dans les régions.

Cependant, par rapport à l'augmentation de la participation aux disciplines sportives, il n'y a pas assez de cadres pour diriger les athlètes, et les Fédérations ne se décentralisent pas suffisamment dans les régions à ce sujet.

Au niveau des organisateurs, les Jeux ont permis aux gens qui sont impliqués directement ou indirectement dans le domaine sportif, de se sensibiliser davantage aux différentes formes de structures existantes, et d'y prendre part.

CHAPITRE VII

Participation de la Masse

Analyse des données

Avant de présenter les statistiques de la participation aux Jeux du Québec d'Eté et d'Hiver, de 1970 à 1974, par région et par sport, il est nécessaire de rappeler le premier principe directeur de la Société des Jeux du Québec:

> " Considérant que les Jeux du Québec ont comme premier but la participation massive des populations, l'accent doit être mis sur la compétition régionale, afin de motiver et encourager cette participation. "

LES JEUX DU QUEBEC - ETE 1970

Ces premiers Jeux ont été pour la Société des Jeux du Québec et les quinze régions représentées officiellement, une période de rodage. Le déroulement s'est fait en deux parties: les stages et les compétitions. La première visait à former des officiels et entraîneurs en nombre suffisant pour diriger les compétitions et de compétence suffisante pour les bien diriger. La seconde visait à créer une participation massive régionale. Donc, il n'y a pas eu de finale provinciale.

Par conséquent, afin de réaliser ces buts visés, la Société des Jeux a octroyé aux régions et aux Fédérations provinciales plus de $131,418.60 de son budget pour l'année 1970 (cf. annexe E, p.204).

Pour bien saisir ces propos, la Société des Jeux accorde directement aux régions et à leur participation massive à l'intérieur des Jeux, plus de 80% des subventions reçues du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et des Commandites.

C'est pourquoi, grâce aux argents octroyés par la Société des Jeux, les Fédérations provinciales ont donné 186 stages d'entraîneurs et officiels, totalisant 6,000 participants de toutes les régions (18), et la participation massive régionale des treize régions représentées, sur une possibilité de quinze régions, a atteint 55,836 athlètes dans plus de 22 disciplines présentées à l'intérieur des Jeux Régionaux.

Les tableaux II et III et l'appendice A rapportent le détail de cette participation aux Jeux Régionaux du Québec - Eté 1970, par région et par sport.

A cause de certaines difficultés d'organisation et de planification, les Conseils régionaux de Loisirs du Saguenay/Lac St-Jean et des Laurentides s'étaient abstenus de présenter les Jeux Régionaux dans leur région. A ce moment-là, les régions étaient libres d'y participer. L'imposition de faire les Jeux, leur est venue en 1971, de la part du Gouvernement du Québec.

LES JEUX DU QUEBEC - ETE 1971

Les Jeux de 1971, par rapport à ceux de 1970 qui furent pour les régions et la Société des Jeux une période de rodage au niveau des stages et des Jeux Régionaux dont les moyens de contrôle n'existaient pas au point de vue des compétitions et de la participation régionale, furent véritablement les premiers Jeux du Québec.

Un manuel de procédures et fonctionnement incluant les sanctions des Fédérations provinciales de régie sportive concernées fut préparé par la Société des Jeux et mis à la disposition des quinze Conseils régionaux de Loisirs (25).

De plus, une vérification régionale au niveau des inscriptions des participants aux Jeux Régionaux fut faite par la Société des Jeux.

C'est pourquoi, la participation régionale de certaines régions aux Jeux Régionaux d'été 1970 fut mise en doute par les dirigeants de la Société des Jeux.

Le tableau II permet de vérifier cette hypothèse. Il est facile de constater, à la lecture des pourcentages, que la participation de chacune des régions québécoises, aux Jeux du Québec - Eté 1971, indique clairement un accroissement ou un décroissement important par rapport aux Jeux du Québec - Eté 1970.

C'est pourquoi, la Société des Jeux a émis cette hypothèse, surtout du fait que Rivière-du-Loup devenait, en 1971, la première ville-hôtesse à organiser la finale provinciale, permettant ainsi aux athlètes des régions de participer à une troisième compétition plutôt qu'à deux, en 1970.

Par contre, plus de 52,522 athlètes participèrent aux éliminatoires de zone, aux finales régionales, et à la finale provinciale dans le cadre de 27 disciplines sportives. L'appendice B détaille cette participation à ces compétitions, par région et par sport, pour les Jeux du Québec - Eté 1971.

La participation aux Jeux aurait été plus forte si la région no. 3 Québec n'avait pas refusé de divulguer la participation de ses éliminatoires de zone.

Il est nécessaire de rappeler brièvement que la région de Québec est la mieux organisée et structurée au niveau du sport amateur de toutes les régions du Québec. Le Conseil Régional de Loisirs de Québec a divisé la région en douze zones afin de rendre accessible à toute la population les disciplines sportives et de réaliser son objectif:"La participation de la Masse." De plus, chacune des douze zones a un agent de développement en permanence qui a comme fonction de coordonner les Jeux Régionaux de sa zone (cf. pp. 86-89).

Au fait, cette région souhaitait dans ses recommendations, la disparition de la Finale Provinciale, et dans ses résolutions, que les Jeux du Québec se réalisent aux seuls niveaux municipal, zonal, régional et ne s'adressent qu'à la masse, et que les Fédérations organisent et financent, à partir de la base, des championnats provinciaux pour ses licenciés (26).

C'est pourquoi, la région de Québec, n'acceptant pas de se conformer aux conditions d'organisation des Jeux, boycotta sa participation aux Jeux d'Eté de 1971 et de 1972.

Pour la Société des Jeux, cette disparition de la Finale Provinciale engendrerait une perte de contrôle sur l'organisation et la réalisation de compétitions sportives régionales qui doivent, d'après leur but et leurs objectifs, être conformes aux règlements provinciaux, nationaux et internationaux si le Québec veut un développement valable du sport amateur québécois (27).

La Société des Jeux a déboursé plus de $322,745.31 de son budget pour la réalisation des Jeux du Québec - Eté 1971 (cf. annexe E, p.204).

LES JEUX DU QUEBEC - HIVER ET ETE 1972

L'année 1972 a été pour les Jeux du Québec une année de consolidation. La précipitation de certains événements comme le remplacement de Shawinigan par Montréal pour la tenue de la finale provinciale des Jeux d'hiver 1972 et la signature tardive de certains protocoles d'entente aux Jeux d'été après l'intervention de la Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs du Québec a provoqué la mise en place de nouveaux mécanismes de consultation (28). La finale provinciale des Jeux du Québec - Eté 1972 s'est tenue à Chicoutimi.

Plusieurs études ont rejailli à ce moment-là (cf. annexe G, p.208) occasionnant une réflexion approfondie et une certaine réorganisation des structures, tout en permettant aux Intervenants du monde du sport amateur et aux Organismes responsables à la réalisation des Jeux du Québec de:

- préciser leurs rôles et fonctions;
- évaluer les résultats obtenus;
- cerner les différents problèmes découlant de l'organisation des Jeux;

- recommander les moyens susceptibles d'y remédier;
- apporter les changements nécessaires, afin d'améliorer les Jeux du Québec et atteindre plus sûrement le but et les objectifs fixés.

Les résultats de l'analyse de participation aux Jeux du Québec Hiver et Eté 1972, rapportés consécutivement aux tableaux II et IV, par région, et III et V, par sport, permettent de vérifier l'énoncé précité. D'ailleurs, il est facile de constater, par l'étude des pourcentages, que les Jeux d'Eté 1972 par rapport à ceux de 1971 diminuèrent dans la majeure partie des régions, ce qui engendra une baisse de la participation aux différentes disciplines sportives, tandis qu'aux Jeux d'Hiver 1972, la précipitation de certains événements comme le remplacement de Shawinigan par Montréal et la remise en question de la finale provinciale par les régions, a appauvri la participation régionale de ces Jeux, même que la région no. 1 Est du Québec a refusé d'y participer.

Conséquemment, seulement 35,696 et 49,572 athlètes participèrent aux Jeux du Québec, Hiver et Eté 1972, dans le cadre de 25 disciplines sportives respectives. Les appendices C et D produisent les résultats obtenus aux Jeux du Québec, Hiver et Eté 1972, par région et par sport, en éliminatoires de zone, finale régionale et finale provinciale.

Pour la réalisation de ces Jeux, des déboursés ont été de $267,851.76 en Hiver et de $387,734.08 en Eté (cf. annexe E, p.204).

LES JEUX DU QUEBEC - HIVER 1973

Suite à certaines difficultés rencontrées aux Jeux d'Hiver 1972, le Gouvernement du Québec a refusé d'octroyer des subventions pour la réalisation de ces Jeux.

Par contre, l'absence des Jeux d'Hiver 1973 permit à la Société des Jeux et aux Conseils Régionaux de Loisirs du Québec, une certaine réorganisation des structures en vue de la réalisation prochaine des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale des Jeux du Québec.

LES JEUX DU QUEBEC - ETE 1973

A l'été 1973, la finale provinciale de Rouyn-Noranda est venue couronner une année de restructuration et de réflexion.

En effet, après consultation des recommendations émises lors des études faites en 1972, par les différents Organismes responsables à la réalisation des Jeux (cf. annexe G, p.208), la Société des Jeux a procédé à un nouveau découpage des régions. C'est pourquoi à l'été 1973, la province de Québec a été divisée en 15 régions administratives dont ont été issues 18 missions.

A ce sujet, la Société des Jeux cite intégralement dans son rapport sur l'orientation des Jeux du Québec au chapitre H - Découpage des Régions:

> " La province de Québec a été divisée en dix régions économiques et une de ces régions économiques, la région no. 6, a été re-subdivisée en cinq.
>
> Si ce partage est valable pour certaines réalités économiques, il devient inadéquat lorsque l'on veut faire participer proportionnellement, dans la mesure du possible, les citoyens québécois à des compétitions sportives. Nous croyons urgent de procéder à un nouveau découpage du Montréal-Métropolitain afin que ses citoyens puissent participer au même titre que les autres citoyens québécois aux Jeux du Québec." (29).

Par conséquent, la région no. 6 Montréal-Métropolitain a été divisée en quatre missions:

6.1	Laval	6.6	Montréal-Concordia
6.5	Bourassa	6.7	Lac St-Louis

De plus, afin de respecter le principe de la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible d'activités sportives, la Société des Jeux a accordé aux régions des octrois de $250,000.00 (cf. annexe E, p.204). Ces subventions ont permis à chacune des régions de mettre l'accent sur leurs Jeux Régionaux, de développer leurs activités sportives et d'améliorer leurs équipements sportifs.

C'est ainsi que plus de 82,114 athlètes participèrent aux Jeux du Québec - Eté 1973 dans le cadre de 30 disciplines sportives, soit une amélioration de 65.6% par rapport aux Jeux d'Eté 1972.

Les tableaux II et III permettent de constater cette augmentation de la participation, par l'étude comparée des pourcentages, tandis que l'appendice E montre le détail de cette participation aux Jeux d'Eté 1973, de 50,461 aux éliminatoires de zone , de 28,067 aux finales régionales, et de 3,586 à la finale provinciale de Rouyn-Noranda, par région et par sport.

LES JEUX DU QUEBEC - HIVER 1974

En acceptant d'organiser la finale provinciale des Jeux d'hiver, la population de St-Georges de Beauce a contribué, à quatre mois d'avis, à promouvoir les sports d'hiver et à mettre un terme final sur la remise en question de ces Jeux. D'ailleurs, les prochaines finales provinciales ont été accordées aux villes suivantes: hiver 1975 - Rimouski, hiver 1976 - Jonquière. En effet, plus de 46,256 athlètes ont participé à ces Jeux, dans le cadre de 27 disciplines sportives, soit une augmentation de 29.6% par rapport aux Jeux d'hiver 1972.

Les tableaux IV et V permettent de vérifier ce nouvel essor aux Jeux d'hiver, par région et par sport, tandis que l'appendice F rapporte le détail des compétitions en éliminatoires de zone, en finale régionale et en finale provinciale, par région et par sport.

La Société des Jeux a octroyé la somme de $353,102.00 pour la réalisation de ces Jeux (cf. annexe E, p.204).

LES SPORTS

Avant l'avènement des Jeux du Québec en 1969, les régions québécoises se limitaient aux sports professionnels connus, tels que, le baseball et la balle-molle, l'été, le football, l'automne, et le hockey, l'hiver. Dans la majorité des régions, l'organisation de ces sports était plus ou moins satisfaisante.

L'instauration des Jeux du Québec, en 1969, a servi à dégager les dix-huit régions de la pratique de ces sports professionnels, par la venue de disciplines olympiques et non olympiques, affiliées à des Fédérations provinciales de régie sportive, en les rendant accessible à chacune des régions du Québec.

Par conséquent, l'ampleur de cet événement provincial, les Jeux du Québec, a eu pour effet de provoquer dans toutes les régions québécoises, l'apparition et la pratique de 56 sports organisés nouveaux, soit 28 disciplines respectives, été et hiver, par rapport à quatre qui se pratiquaient auparavant.

Les tableaux III et V et les appendices A à F permettent de vérifier cet énoncé et de connaître la participation, par région et par sport.

Il est évident, à la lecture de ces statistiques et des pourcentages rapportés, que les 56 disciplines sportives ne se sont pas développées de la même façon. Les facteurs, tels que: les coûts des équipements et des installations sportives, les disparités géographiques, démographiques et climatiques, de même que les différents stades de développement des régions et des Fédérations provinciales (décentralisation de leur discipline dans les régions québécoises) ainsi que leurs ressources humaines et matérielles, sont autant de facteurs qui expliquent les différences de développement entre les sports concernés.

Exemple:

Tableau III

Grand Total de Participation aux Jeux d'Eté du Québec - 1970-1973 - par Sport:

Athlétisme:	51,673 athlètes.
Voile:	1,387 athlètes.

Il est plus facile pour les régions d'implanter une discipline telle que l'athlétisme par rapport à la voile, vu les coûts minimes d'équipements et l'implantation de cette discipline au niveau des programmes scolaires et municipaux. Malgré tout, le tableau III et les appendices A-B-D-E rapportent que la voile a progressé d'année en année, et qu'elle se pratique maintenant dans quatorze régions sur dix-huit.

C'est ainsi que la Société des Jeux a permis à cette nouvelle discipline de se faire connaître dans le cadre des disciplines présentées aux Jeux du Québec, et de se décentraliser dans presque toutes les régions québécoises, grâce au travail de la Fédération de Voile du Québec. Il en est de même pour les activités sportives à faible participation par rapport aux autres.

Il ne faut pas oublier qu'une discipline sportive présentée dans le cadre des Jeux a plus de chance de s'implanter au niveau régional si elle est parrainée par les programmes scolaires et municipaux.

De plus, il est nécessaire de rappeler, face à la participation de la population à chacun des sports, le deuxième principe directeur des Jeux:

> "Les Jeux étant un ensemble d'activités devant provoquer la régionalisation sportive, ceux-ci doivent fournir aux fédérations sportives provinciales, l'occasion d'établir des structures régionales valables et permanentes, répondant aux besoins et aspirations des milieux. Quand ces structures semblent bien établies, la discipline peut-être appelée à se retirer du programme des Jeux."

C'est pourquoi, malgré les apparences et les statistiques qui en découlent au niveau de la participation pour chacun des sports, (cf. tableaux III-V, appendice A-F), la Société des Jeux s'intéresse plus au développement d'un plus grand nombre de disciplines présentées dans le cadre des Jeux du Québec qu'à la participation de certaines disciplines.

Il est facile de le constater à la lecture des modalités d'action émises par la Société des Jeux, et des sanctions confirmées par les Fédérations Provinciales, dans les Renseignements Généraux de chacun des Jeux.

Exemple:

1. <u>MODALITES D'ACTION</u>

Les Jeux du Québec sont divisés en deux étapes précises: les Jeux du Québec Régionaux et la Finale Provinciale (cf. Chapitre V).

Disciplines au Programme
des Jeux du Québec - Eté 1973

Catégorie A: Disciplines présentées aux niveaux régional et provincial:

Athlétisme	Plongeon
Balle-molle	Ski nautique
Baseball	Soccer
Crosse	Tennis
Cyclisme	Tir à l'Arc
Golf	Tir à la Carabine
Natation	Voile
Parachutisme	Water-Polo

Catégorie B: Disciplines présentées au niveau régional seulement:

Aviron	Hockey sur gazon
Canot-kayak	Pétanque
Canot long parcours	Tir au Pistolet
Equitation-western	Tir à la Volée

La catégorie B représente soit les disciplines qui n'ont pas rencontrées la norme minimale de 2/3 des régions participantes (cf. Chapitre V, pp. 63-64) et qui, par conséquent, ne peuvent aspirer à un autre statut que celui de sport en démonstration, lors de la finale provinciale, ou soit les disciplines qui reviennent à tous les deux ans.

Par contre, les régions sont libres d'introduire dans leurs Jeux Régionaux des activités sportives autres que celles mentionnées dans les catégories A et B, afin de promouvoir ces activités au sein de la population.

2. SANCTIONS

Les Fédérations provinciales sanctionnent les épreuves au programme des Jeux du Québec, et les règlements des Fédérations sont en vigueur.

Les Fédérations choisissent les catégories qu'elles croient les plus utiles au développement de leur sport. Toutes les catégories d'âge sont ouvertes au niveau des Jeux Régionaux par rapport à une ou deux pour la Finale Provinciale.

Par conséquent, les Jeux permettent aux Fédérations provinciales qui savent s'en servir de se décentraliser et de se régionaliser dans toutes les régions du Québec, tout en leur permettant l'affiliation de nouveaux membres au sein de leur organisation par leur Association régionale.

Exemple:

Tableau V

Fédération de Ballon sur Glace du Québec:

Participation:	1972	1974	%	Total
	9,124	4,019*	-56.0	13,143

*La Fédération s'est servie des Jeux du Québec - Hiver 1974 pour assurer une relève au niveau de la catégorie adultes. Elle a instauré la catégorie "Midget" garçons.

C'est pourquoi, elle accuse une baisse de 56% au niveau de la participation par rapport aux Jeux de 1972, dont les compétitions s'adressaient seulement à la classe "Senior" hommes et femmes (cf. annexe A, no. 10, p.184).

Par conséquent, les Jeux ont permis à cette Fédération d'assurer une relève et de créer une catégorie au niveau du mineur, tout en lui permettant de se structurer dans les dix-huit régions du Québec.

Les Jeux du Québec sont un Moyen et non une Fin.

TABLEAU I

GRAND TOTAL DE PARTICIPATION AUX JEUX D'ETE ET D'HIVER DU QUEBEC - PAR REGION

NO.	REGIONS	ETE Nombre d'athlètes 1970 1971 1972	1973	HIVER Nombre d'athlètes 1972	1974	TOTAL
8	Abitibi/Témiscamingue	44,313		17,203		61,516
3	Québec	27,789		15,127		42,916
6.6	Montréal-Métropolitain	25,973	*	2,389	*	28,362
4.1	Centre du Québec	17,608		3,819		21,427
1	Est du Québec	17,492		3,074		20,566
6.4	Richelieu/Yamaska	12,353		3,645		15,998
6.9	Laurentides	12,789		2,740		15,529
4.3	Mauricie	11,923		2,741		14,664
6.3	Sud-Ouest du Québec	7,457		5,721		13,178
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	7,995		4,835		12,830
5	Estrie	9,034		2,854		11,888
7	Outaouais	8,456		2,286		10,742
6.8	Lanaudière	7,980		2,558		10,538
2	Saguenay/Lac St-Jean	5,947		4,029		9,976
9	Côte Nord	7,824		2,101		9,925
6.7	Lac St-Louis	*	6,244	*	1,642	7,886
6.5	Bourassa	*	4,722	*	2,017	6,739
6.1	Laval	*	3,075	*	1,822	4,897
6.6	Montréal-Concordia	*	1,070	*	1,349	2,419
	TOTAUX	240,044		81,952		321,996

* La Région 6.6 Montréal-Métropolitain a été divisée en quatre régions à l'été 1973.

6.1	Laval	6.6	Montréal-Concordia
6.5	Bourassa	6.7	Lac St-Louis

Ces régions faisaient partie du Montréal-Métropolitain avant l'été 1973.

TABLEAU II

GRAND TOTAL DE PARTICIPATION AUX JEUX D'ETE DU QUEBEC - 1970-1973 - PAR REGION

NO.	REGIONS	1970 Nombre d'athlètes	1971 Nombre d'athlètes	Variation en %	1972 Nombre d'athlètes	Variation en %	1973 Nombre d'athlètes	Variation en %	TOTAL
8	Abitibi/Témiscamingue	5,021	13,559	+170.0	12,074	-11.0	13,659	+13.1	44,313
3	Québec	11,335	2,391	-78.9	1,727	-27.8	12,336	+614.3	27,789
6.6	Montréal-Métropolitain	15,755	6,432	-59.2	3,786	-41.1	*	—	25,973
4.1	Centre du Québec	2,898	4,347	+50.0	4,334	- 0.3	6,029	+39.1	17,608
1	Est du Québec	3,696	5,576	+50.9	3,811	-31.7	4,409	+15.7	17,492
6.9	Laurentides	A.P.	2,874	—	3,574	+24.4	6,341	+77.4	12,789
6.4	Richelieu/Yamaska	2,020	2,204	+9.1	3,512	+59.3	4,617	+31.5	12,353
4.3	Mauricie	4,849	2,084	-57.0	2,279	+ 9.4	2,711	+19.0	11,923
5	Estrie	1,305	1,820	+39.5	2,863	+57.3	3,046	+ 6.4	9,034
7	Outaouais	3,030	1,818	-40.0	1,122	-38.3	2,486	+121.6	8,456
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	1,382	1,694	+22.6	2,227	+31.5	2,692	+20.9	7,995
6.8	Lanaudière	1,182	2,860	+142.0	1,849	-35.3	2,089	+13.0	7,980
9	Côte Nord	1,903	1,655	-13.0	2,192	+32.5	2,074	-5.4	7,824
6.3	Sud-Ouest du Québec	1,460	1,287	-11.8	1,909	+48.3	2,801	+46.7	7,457
6.7	Lac St-Louis	*	*	—	*	—	6,244	—	6,244
2	Saguenay/Lac St-Jean	A.P.	1,921	—	2,313	+20.4	1,713	-26.0	5,947
6.5	Bourassa	*	*	—	*	—	4,722	—	4,722
6.1	Laval	*	*	—	*	—	3,075	—	3,075
6.6	Montréal-Concordia	*	*	—	*	—	1,070	—	1,070
	TOTAUX	55,836	52,522		49,572		82,114		240,044

* La Région 6.6 Montréal-Métropolitain a été divisée en quatre régions à l'été 1973.

6.1	Laval	6.6	Montréal-Concordia
6.5	Bourassa	6.7	Lac St-Louis

Ces régions faisaient partie du Montréal-Métropolitain avant l'été 1973.

A.P.: aucune participation.

TABLEAU III

GRAND TOTAL DE PARTICIPATION AUX JEUX D'ETE DU QUEBEC - 1970-1973 - PAR SPORT

SPORTS	1970 Nombre d'athlètes	1971 Nombre d'athlètes	Variation en %	1972 Nombre d'athlètes	Variation en %	1973 Nombre d'athlètes	Variation en %	TOTAL
Athlétisme	11,759	11,916	+1.3	9,674	-18.8	18,324	+89.4	51,673
Baseball	9,481	6,081	-35.9	9,236	+52.3	15,252	+65.1	40,050
Natation	10,429	6,214	-40.4	4,814	-22.5	10,490	+117.9	31,947
Balle-Molle	5,028	7,410	+47.4	6,325	-14.6	8,645	+36.7	27,408
Tennis	4,757	5,492	+15.5	5,008	-8.8	7,313	+46.0	22,570
Soccer	2,339	2,831	+21.0	3,393	+19.9	4,810	+41.8	13,373
Pétanque	1,768	1,720	-2.7	2,134	+24.1	2,711A	+27.0	8,333
Golf	2,345	1,052	-55.1	567C	-46.0	1,886	+232.6	5,850
Crosse	975	1,225	+25.6	1,704	+39.1	1,683	-1.2	5,587
Water-Polo	680	920	+35.3	894	-2.8	2,451	+174.2	4,945
Cyclisme	1,184	1,025	-13.4	817	-20.3	1,473	+80.3	4,499
Ski-Nautique	364	906	+149.0	824	-9.1	820	-0.5	2,914
Plongeon	938	583	-37.8	530	-9.1	740	+39.6	2,791
Tir à la Carabine	307	631	+105.5	787	+24.7	1,062	+35.0	2,787
Tir à l'Arc	472	571	+21.0	493	-13.7	1,133	+129.3	2,669
Balle-Lente	1,343	630C	-53.1	171C	-72.9	387C	+126.3	2,531
Voile	209	349	+67.0	370	+6.0	459	+24.1	1,387
Hockey sur gazon	600	405A-D28	-32.5	116C	-71.4	184A-D28	+58.6	1,305
Canot Long Parcours	22	456	+1972.7	558	+22.4	259A-D40	-53.6	1,295
Canot-Kayak	477	614	+28.7	20D	—	31A	—	1,122
Equitation-Western		331	—	312	-5.7	226A	-27.6	869
Tir au Pistolet	74	238	+261.6	283	+18.9	244A	-13.8	839
Tir à la Volée		342	—	156A	-54.4	298A	+91.0	796
Judo						486C	—	486
Aviron		250A-D40	—	40D	—	224A	—	474
Equitation-Anglaise		166	—	180	+8.4	102A	-43.3	448
Parachutisme				182	—	250	+37.4	432
Fast-Ball	285	105C	-63.2					390
Tir-Skeet		59A	—	44C	-25.4	40C	-9.1	143
Croquet						82C	—	82
Volley-Ball						49C	—	49
TOTAUX	55,836	52,522		49,572		82,114		240,044

A: Absence en finale provinciale.

D: En démonstration à la finale provinciale

C: Pas au programme des Jeux.

TABLEAU IV

GRAND TOTAL DE PARTICIPATION AUX JEUX D'HIVER DU QUEBEC - 1972 & 1974 - PAR REGION

NO.	REGIONS	1972 Nombre d'athlètes	1974 Nombre d'athlètes	Variation en %	TOTAL
8	Abitibi/Témiscamingue	9,095	8,108	-10.9	17,203
3	Québec	8,802	6,325	-28.1	15,127
6.3	Sud-Ouest du Québec	1,562	4,159	+166.3	5,721
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	1,570	3,265	+108.0	4,835
2	Saguenay/Lac St-Jean	1,407	2,622	+86.4	4,029
4.1	Centre du Québec	2,666	1,153	-56.8	3,819
6.4	Richelieu/Yamaska	1,037	2,608	+151.5	3,645
1	Est du Québec	171	2,903	+1597.7	3,074
5	Estrie	1,340	1,514	+13.0	2,854
4.3	Mauricie	1,007	1,734	+72.2	2,741
6.9	Laurentides	1,533	1,207	-21.3	2,740
6.8	Lanaudière	1,235	1,323	+7.1	2,558
6.6	Montréal-Métropolitain	2,389	*	—	2,389
7	Outaouais	880	1,406	+59.8	2,286
9	Côte Nord	1,002	1,099	+9.7	2,101
6.5	Bourassa	*	2,017	—	2,017
6.1	Laval	*	1,822	—	1,822
6.7	Lac St-Louis	*	1,642	—	1,642
6.6	Montréal-Concordia	*	1,349	—	1,349
	TOTAUX	35,696	46,256		81,952

* La Région 6.6 Montréal-Métropolitain a été divisée en quatre régions à l'été 1973.

6.1	Laval	6.6	Montréal-Concordia
6.5	Bourassa	6.7	Lac St-Louis

Ces régions faisaient partie du Montréal-Métropolitain avant l'été 1973.

TABLEAU V

GRAND TOTAL DE PARTICIPATION AUX JEUX D'HIVER DU QUEBEC - 1972 & 1974 - PAR SPORT

SPORTS	1972 Nombre d'athlètes	1974 Nombre d'athlètes	Variation en %	TOTAL
Ballon sur Glace	9,124	4,019*	-56.0	13,143
Patinage de Vitesse	3,533	5,247	+48.5	8,780
Basketball	1,662*	6,010	+261.6	7,672
Volleyball	3,031	3,878	+27.9	6,909
Patinage Artistique	1,054	5,802	+450.5	6,856
Karaté	1,241	4,033	+225.0	5,274
Badminton	2,166	2,924	+35.0	5,090
Tennis de Table	1,218	2,697	+121.4	3,915
Judo	1,230	2,456	+99.7	3,686
Ski Alpin	1,235	1,930	+56.3	3,165
Handball	2,641	388B	-85.3	3,029
Hockey	2,156	40A	-98.1	2,196
Curling	996	765A	-23.2	1,761
Ski de Fond	629	978	+55.5	1,607
Raquettes	191	1,309A	+585.3	1,500
Auto-Neige	1,342			1,342
Lutte	464	835	+80.0	1,299
Tir à l'Arc		789C	—	789
Haltérophilie	335	431	+28.7	766
Escrime	266	483	+81.6	749
Nage Synchronisée	174	526	+202.3	700
Gymnastique	609	66B	-89.2	675
Tir au Pistolet		409C	—	409
Boxe	194	66A	-66.0	260
Sauts de Ski	91	20A	-78.0	111
Sauts de Barils	63	27A	-57.1	90
Hockey Lent		80C		80
Luge	51			51
Plongeon		48C	—	48
TOTAUX	35,696	46,256		81,952

* Ballon sur Glace, 1974: compétitions au niveau Midget exclusivement.

* Basketball, 1972: mini-basketball.

A: Absence en Finale Provinciale.

B: Transféré aux Jeux d'Eté, 1974.

C: Pas au programme.

D: En démonstration à la Finale Provinciale.

CHAPITRE VIII

Sommaire et Conclusions

SOMMAIRE

Ce mémoire s'est voulu une étude complète et détaillée de l'instrument de motivation par excellence qu'ont été les "Jeux du Québec" en amorçant l'objectif de la Régionalisation des Sports.

L'information receuillie a été utilisée pour évaluer l'impact des Jeux du Québec face à son but fixé:

> " Susciter par la régionalisation des sports la participation massive des Québécois à la plus grande variété possible d'activités sportives."

Cette évaluation s'est effectuée au niveau du développement régional et de la participation massive de chacune des régions à la plus grande variété de sports.

La période étudiée s'est échelonnée sur une base de cinq ans, de 1970-1974, soit sur 6 Jeux du Québec - Eté et Hiver.

Des interviews enregistrées sur bandes sonores ont été faites auprès de 9 responsables de Conseil Régional de Loisirs et de 3 Organismes responsables de la tenue des Jeux du Québec dans le but de connaître leurs opinions face aux Jeux et d'évaluer son impact au niveau du développement régional.

81 rapports finals de régions, 4 rapports annuels de la Société des Jeux du Québec, et 5 manuels de renseignements généraux sur les Jeux ont été examinés en vue d'établir des statistiques valables sur la participation massive de chacune des régions québécoises à la plus grande variété de sports.

Deux variables ont été étudiées afin d'évaluer la participation aux Jeux:

- Participation totale aux Jeux d'Eté et d'Hiver du Québec, de 1970 à 1974, par Région.

- Participation totale aux Jeux d'Eté et d'Hiver du Québec, de 1970 à 1974, par Sport.

CONCLUSIONS

Face à l'hypothèse posée:

> Malgré une courte historique de cinq ans, qu'est-ce que les Jeux du Québec, par le biais de la régionalisation des sports, ont provoqué au niveau des secteurs suivants:

1. <u>DEVELOPPEMENT REGIONAL</u>

Les résultats ont démontré que les Jeux du Québec ont permis à:

a) <u>La Société des Jeux du Québec de</u>:

- sensibiliser et intéresser la population des régions québécoises à participer à la plus grande variété de disciplines sportives, en tant qu'organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes;

- connaître la participation régionale de chacune d'elles aux disciplines sportives présentées à l'intérieur des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale;

- connaître les capacités de chaque région au niveau des activités et facilités sportives;

- obliger les Fédérations Provinciales de régie sportive à se décentraliser dans toutes les régions du Québec;

- obliger les régions, par l'entremise de leur Conseil régional de Loisirs de se structurer et de former des Associations régionales afin de rendre accessible à la population la plus grande variété possible de sports, permettant ainsi d'avoir une meilleure représentation au classement de la Finale Provinciale, et de meilleures compétences au niveau des entraîneurs et officiels;

- inciter la population et l'administration municipale et scolaire de chaque région québécoise à comprendre la vraie philosophie des Jeux: "La participation de la masse"

et à donner aux jeunes et aux moins jeunes également, toutes les ressources humaines et matérielles dont ils ont besoin pour s'épanouir dans le domaine du sport amateur.

b) <u>Aux régions, par l'entremise de leur Conseil régional de Loisirs de</u>:

- identifier le potentiel régional existant au niveau des organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes;

- contribuer à la démocratisation et à la régionalisation des sports (phénomène actuellement amorcé et non complété);

- promouvoir la pratique du sport amateur en sensibilisant la population à participer à des disciplines sportives autres que professionnelles, présentées à l'intérieur des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale;

- favoriser l'implantation d'installations sportives, permettant ainsi à la population de pratiquer les activités sportives;

- former et structurer des Associations régionales;

- remédier aux inégalités décelées lors des Jeux Régionaux et de la Finale Provinciale au niveau de la participation de la population aux disciplines sportives, au niveau des structures d'opération et d'organisation des Associations régionales ainsi que des compétitions, et au niveau de l'accessibilité des installations sportives municipales et scolaires;

- aider à sensibiliser les Milieux Municipaux et Scolaires à s'intéresser davantage au sport amateur par une collaboration plus étroite de leurs ressources humaines et matérielles, tout en investissant à d'importants projets sportifs, permettant ainsi de répondre au besoin de la population et de la région avec le maximum d'efficacité;

- aider à la formation d'un plus grand nombre d'organisateurs, d'entraîneurs, d'officiels et d'athlètes (même si ce point reste le problème majeur au Québec).

2. PARTICIPATION MASSIVE DE CHACUNE DES REGIONS A LA PLUS GRANDE VARIETE DE SPORTS.

Les statistiques ont démontré que les Jeux du Québec ont respecté le but primordial: la participation, et ont contribué à promouvoir les disciplines sportives.

Il est évident que les Jeux du Québec n'ont pas atteint la masse des Québécois à la plus grande variété d'activités sportives par rapport à toute la population québécoise. Ce n'est pas non plus le plus grand nombre possible de personnes qui pratiquent le sport au Québec qui peuvent atteindre la finale provinciale des Jeux, mais bien ceux qui sont reconnus comme athlètes amateurs par un Organisme Provincial de régie sportive et qui pratiquent le sport organisé dont les catégories d'âge sont retenues par les Fédérations provinciales pour ce palier.

Mais, si on regarde ce que les Jeux ont favorisé, au cours des cinq ans, au niveau du sport amateur organisé, et des catégories d'âge se situant la plupart du temps entre 7 et 18 ans, les Jeux ont suscité la participation de plus de 321,996 athlètes, soit 240,044 aux Jeux d'été et 81,952 aux Jeux d'hiver, tout en permettant la promotion de 56 sports organisés nouveaux, dont 28 disciplines respectives, été et hiver, par rapport à quatre qui se pratiquaient auparavant. Les tableaux I à V et les appendices A à F rapportent le détail de cette participation aux Jeux du Québec d'Eté et d'Hiver, de 1970-1974, par région et par sport, en éliminatoires de zone, en finales régionales et en finale provinciale.

En vue des prochains Jeux, La Société des Jeux du Québec a décidé de mettre plus d'emphase sur la participation de la population non-étudiante (18-77 ans) au sport amateur organisé par le biais des Jeux Régionaux et de développer les compétitions d'éliminatoires de zone afin de susciter la participation massive des Québécois à la plus grande variété de disciplines sportives.

Par conséquent, les Jeux du Québec se veulent donc avant tout un instrument de développement du sport amateur organisé dans toutes ses facettes: Associations régionales, organisateurs, entraîneurs, officiels et athlètes.

APPENDICE A

<u>Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Eté 1970 par région et par sport, aux éliminatoires de zone et aux finales régionales.</u>

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - ETE 1970 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	TOTAL
1	Est du Québec	2,433	1,263	3,696
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-P	A-P	A-P
3	Québec	A-C	11,335	11,335
4.1	Centre du Québec	2,100	798	2,898
4.3	Mauricie	3,584	1,265	4,849
5	Estrie	A-C	1,305	1,305
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	A-C	1,382	1,382
6.3	Sud-Ouest du Québec	A-C	1,460	1,460
6.4	Richelieu/Yamaska	A-C	2,020	2,020
6.6	Montréal-Métropolitain	12,695	3,060	15,755
6.8	Lanaudière	A-C	1,182	1,182
6.9	Laurentides	A-P	A-P	A-P
7	Outaouais	A-C	3,030	3,030
8	Abitibi/Témiscamingue	3,754	1,267	5,021
9	Côte Nord	1,213	690	1,903
	TOTAUX	25,779	30,057	55,836

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

A-P: aucune participation.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1970 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	774			450	774					3,966				774	329	6,977
Balle-Molle	445			285	347					675				347	120	2,219
Baseball	477			200	577									677	188	2,119
Balle-Lente				50	230									300		580
Fast-Ball															135	135
Crosse				90	90									90		270
Cyclisme	79			50	104					300				104		637
Golf				65	102									102	32	301
Hockey sur gazon					90									90		180
Natation	248			250	466					4,886				472	181	6,503
Pétanque	54			150	105									99	145	553
Plongeon	38			50	61					400				61	21	631
Ski Nautique	26			20	30									30		106
Soccer	84			180	275									300	90	929
Tennis	177			220	150					2,292				125	39	3,003
Tir à l'Arc	17			40	53									53		163
Tir:Carabine	14				40									40	23	117
Water-Polo					90					176				90		356
TOTAUX	2,433	A-P	A-C	2,100	3,584	A-C	A-C	A-C	A-C	12,695	A-C	A-P	A-C	3,754	1,213	25,779

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

A-P: aucune participation.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1970 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	329		1,548	188	307	196	305	249	450	400	105		270	309	126	4,782
Balle-Molle	98		845	90	98	180	120	120	285	225	480		90	98	80	2,809
Baseball	321		3,840	90	202	45		180	200				2,160	202	122	7,362
Balle-Lente				30	79		90	90	50		300			79	45	763
Fast-Ball								90							60	150
Canot-Kayak			122					30		325						477
Canot Long Parcours	22															22
Crosse			30	30	30	225		90	30	210	30			30		705
Cyclisme	53		51	21	51	67		63	50	80			50	51	10	547
Golf	48		1,737	35	46	88							27	46	17	2,044
Hockey sur Gazon					30		30			300				30	30	420
Natation	172		1,393	85	172	118	309	202	250	560	108		300	172	85	3,926
Pétanque	21		372	69	21	45	9	60	150	279	96		42	21	30	1,215
Plongeon	31		44	25	31	29	22		50	30				31	14	307
Ski Nautique	10		54	10	10	36			20	78			30	10		258
Soccer	90		165	60	90	120	285	90	180	210				90	30	1,410
Tennis	45		833	45	45	83	153	65	220	150	50			45	20	1,754
Tir à l'Arc	13		45	20	13	15	17	23	40	65	13		20	13	12	309
Tir:Carabine	10		55		10	54	12	10					20	10	9	190
Tir:Pistolet			74													74
Voile			82			4		20		82			21			209
Water-Polo			45		30		30	78	45	66				30		324
TOTAUX	1,263	A-P	11,335	798	1,265	1,305	1,382	1,460	2,020	3,060	1,182	A-P	3,030	1,267	690	30,057

A-P: aucune participation.

* Les régions selon leur numéro respectif.

APPENDICE B

Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Eté 1971, par région et par sport, aux éliminatoires de zone, aux finales régionales et à la finale provinciale à Rivière-du-Loup.

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - ETE 1971 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	FINALE PROVINCIALE	TOTAL
1	Est du Québec	3,038	2,350	188	5,576
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-C	1,703	218	1,921
3	Québec	A-C	2,145	246	2,391
4.1	Centre du Québec	2,376	1,763	208	4,347
4.3	Mauricie	275	1,618	191	2,084
5	Estrie	A-C	1,632	188	1,820
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	A-C	1,533	161	1,694
6.3	Sud-Ouest du Québec	282	808	197	1,287
6.4	Richelieu/Yamaska	239	1,807	158	2,204
6.6	Montréal-Métropolitain	A-C	6,230	202	6,432
6.8	Lanaudière	A-C	2,702	158	2,860
6.9	Laurentides	1,861	843	170	2,874
7	Outaouais	A-C	1,664	154	1,818
8	Abitibi/Témiscamingue	10,665	2,680	214	13,559
9	Côte Nord	A-C	1,445	210	1,655
	TOTAUX	18,736	30,923	2,863	52,522

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1971 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	881			1,396				282				769		2,076		5,404
Balle-Molle	777											425		465		1,667
Baseball	623													3,214		3,837
Canot Long Parcours	17													56		73
Crosse	28													95		123
Cyclisme	13													131		144
Equitation Western														16		16
Golf														498		498
Hockey sur Gazon														117		117
Natation	217			570					239			350		235		1,611
Pétanque	51													57		108
Plongeon	27													123		150
Ski Nautique	56													51		107
Soccer	109													393		502
Tennis	158			410	275							317		2,580		3,740
Tir à L'Arc	13													189		202
Tir:Carabine	18													133		151
Tir:Pistolet	5													40		45
Tir à la Volée														61		61
Tir:Skeet														20		20
Voile	8													14		22
Water-Polo	37													101		138
TOTAUX	3,038	A-C	A-C	2,376	275	A-C	A-C	282	239	A-C	A-C	1,861	A-C	10,665	A-C	18,736

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1971 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	762	200	524	567	414	237	212	95	366	1,575	102	63	225	453	280	6,075
Aviron										250						250
Balle-Molle	120	350	300	470	176	540	195	60	305	240	1,722	136	105	225	401	5,345
Baseball	285	60	60		39	90							780	765	32	2,111
Balle-Lente					208		90	90	242							630
Fast-Ball							75	30								105
Canot-Kayak		5	143					7		350						505
Canot Long Parcours	6	10	28	19	36	20			28		34	42	32	56	12	323
Crosse	13	68	60	86	168	120	30	30	60	120	30		30	50	44	909
Cyclisme	95	30	54	52	5	30	35	10		280	21	44	12	71	22	761
Equitation Anglaise		7	20	7		17	15	25		45						136
Equitation Western	38	15	32	13	13	16	11	15	9	75	9	19		16		281
Golf	40	26				58		63	20	50	33	41	52	115	8	506
Hockey sur Gazon		60								90				32	42	224
Natation	500	131	205	94	171	144	458	108	187	1,650	156	41	150	135	179	4,309
Pétanque	19	160	186	93	101	36	27	21	228	275	153	16	36	33	102	1,486
Plongeon	25	36	15	25	13		35	2	34	120	20			23	23	371
Ski Nautique	24	35	47	32	47	46	34	27		200	31	42	44	51	32	692
Soccer	126	199	220	42		90	84	28	60	530	88	230	45	253	126	2,121
Tennis	216	111	52	81	108	85	173	89	67	120	162	37	89	188	60	1,638
Tir à l'Arc	8	44	23	30	28	12	32	10	18	24	24	10	8	39	9	319
Tir:Carabine	21	20	28	36	25	50			13		63	72	6	83	19	436
Tir:Pistolet		10	22	10	12	25				60				9	16	164
Tir à la Volée	18	20				12	27	34	15	50		20	14	21	12	243
Tir:Skeet						4		27						6	2	39
Voile	13	46	66	24	31			25		16		30	36	3		290
Water-Polo	21	60	60	82	23			12	155	110	54			53	24	654
TOTAUX	2,350	1,703	2,145	1,763	1,618	1,632	1,533	808	1,807	6,230	2,702	843	1,664	2,680	1,445	30,923

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1971 - FINALE PROVINCIALE A RIVIERE DU LOUP

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	30	30	30	30	30	30	30	28	30	30	21	28	30	30	30	437
Balle-Molle	30	30	28	30	30	30	28	15	15	14	28	30	30	30	30	398
Baseball	15	15		15	15	15						15	13	15	15	133
Canot Kayak		1	36					36		36						109
Canot Long Parcours	4	2	6	4	6	6			4		6	6	6	6	4	60
Crosse	12	15	15	15	14	14	13	15	15	13	14		11	12	15	193
Cyclisme	6	7	12	10	4	12	11	9	2	11	5	8	4	12	7	120
Equitation Anglaise	1	2	3	3	1	3	3	3	3	2		3		3		30
Equitation Western	3	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3				34
Golf	4	4	4	4		4		4	4	4	4	4		4	4	48
Hockey sur Gazon		13	13	12										13	13	64
Natation	20	20	20	16	20	20	20	19	20	20	20	20	20	19	20	294
Pétanque	9	9	9	9	9	9	6	9	9	9	9	3	9	9	9	126
Plongeon	4	6	6	4	5		6	2	4	6	3	6		4	6	62
Ski Nautique	8	7	8	4	8	8	8	8	2	8	6	8	8	8	8	107
Soccer	13	14	14	14	14	13	14	14	14	14	14	14	14	14	14	208
Tennis	8	8	8	8	7	8	6	8	8	8	8	7	6	8	8	114
Tir à l'Arc	3	4	4	2	3	4	4	3	4	3	3	3	2	4	4	50
Tir:Carabine	4	4	4	4	4	4			4		3	4	1	4	4	44
Tir:Pistolet		2	4	3	2	4	3		1	3				3	4	29
Tir à la Volée	4	4		4			4	4	3	4		4		4	3	38
Voile	10	12	12	12	12			12	11	12	11			12	12	128
TOTAUX	188	218	246	208	191	188	161	197	158	202	158	170	154	214	210	2,863

Sports en démonstration:

Aviron: 40 participants.

Hockey sur Gazon: 28 participantes (section féminine).

* Les régions selon leur numéro respectif.

APPENDICE C

<u>Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Hiver 1972, par région et par sport, aux éliminatoires de zone, aux finales régionales et à la finale provinciale à Montréal-Métropolitain.</u>

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - HIVER 1972 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	FINALE PROVINCIALE	TOTAL
1	Est du Québec	A-C	151	20	171
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-C	1,213	194	1,407
3	Québec	6,204	2,383	215	8,802
4.1	Centre du Québec	1,556	935	175	2,666
4.3	Mauricie	A-C	878	129	1,007
5	Estrie	A-C	1,187	153	1,340
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	A-C	1,362	208	1,570
6.3	Sud-Ouest du Québec	A-C	1,360	202	1,562
6.4	Richelieu/Yamaska	100	779	158	1,037
6.6	Montréal-Métropolitain	A-C	2,184	205	2,389
6.8	Lanaudière	A-C	1,070	165	1,235
6.9	Laurentides	423	940	170	1,533
7	Outaouais	A-C	689	191	880
8	Abitibi/Témiscamingue	7,269	1,608	218	9,095
9	Côte Nord	A-C	848	154	1,002
	TOTAUX	15,552	17,587	2,557	35,696

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1972 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Auto-Neige														1,075		1,075
Badminton			251	92					100					587		1,030
Ballon sur Glace			3,654	172								240		1,020		5,086
Boxe														18		18
Gymnastique														252		252
Haltérophilie														98		98
Handball				396												396
Hockey			553	165										247		965
Judo			120											600		720
Karaté			450											310		760
Lutte			49	23												72
Patinage Artistique			211											415		626
Patinage de Vitesse				254								100		2,265		2,619
Ski Alpin			263													263
Ski de Fond			250													250
Tennis de Table				108										382		490
Volley-Ball			403	346								83				832
TOTAUX	A-C	A-C	6,204	1,556	A-C	A-C	A-C	A-C	100	A-C	A-C	423	A-C	7,269	A-C	15,552

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1972 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Auto-Neige			13	2	14	10	21	24	15	25		15	10	25	27	201
Badminton			144	22	93	56	54	66	95	154	68	173	24	61	54	1,064
Ballon sur Glace	151	360	450	214	48	456	345	168	156	417	184	53	26	375	267	3,670
Basketball		60	104	93		150	122	135	60	204	60	128	94	180	20	1,410
Boxe		30		5		16		5		25	18		16	4	6	125
Curling		60	303	39	102	56	36	64		64	40		36	76	20	896
Escrime		15	25		7	27	45	11		25		17		11	8	191
Gymnastique		24	14	3	31	13	12	100	10	24			13	37	16	297
Altérophilie		10	33			9	15			30	2	15	12	17	18	161
Handball		164	206	191	102		268	237	105	154	100	32	144	182	65	1,950
Hockey		225	152	30	66		45	34	54	225		30	40	133		1,034
Judo		30	79	20	17	38	40	4	11	50	18	42	13	28	15	405
Karaté			69	23	17		52	15	16	50	25	42	52	30	5	396
Luge												42				42
Lutte		6	14	9		18	48	18	35	50	42	42		35		317
Nage Synchronisée		13	19	13	13		5		18	18		11		8	6	124
Patinage Artistique		28	68	8	13		42	15	8	68	40	19	9	24	15	357
Patinage de Vitesse		10	82	52		97		128		82	233	58	38	54		834
Raquettes							14				61	30		62		167
Sauts de Barils			7				11			15			17	5		55
Sauts de Ski		10	15					16		20			10			71
Ski Alpin			89	32	226	105	62	55	8	64	69	36	16	83	45	890
Ski de Fond			76		25	24		12		54	6	10	37	37	45	326
Tennis de Table		48	135	33		40	53	49	28	80	14	95	35	27	17	654
Volleyball		120	286	146	104	72	72	204	160	286	90	50	47	114	199	1,950
TOTAUX	151	1,213	2,383	935	878	1,187	1,362	1,360	779	2,184	1,070	940	689	1,608	848	17,587

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1972 - FINALE PROVINCIALE A MONTREAL-METROPOLITAIN

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Auto-Neige			6		5	6	6	7	6	4		5	6	8	7	66
Badminton			6	6	6	6	6	6		6	6	6	6	6	6	72
Ballon sur Glace	20	30	30	29	15	27	28	30	12	24	24	26	15	29	29	368
Basketball		20	20	20		20	20	20	20	20	20	20	20	20	12	252
Boxe		6		5		5		4	6	6	4		6	3	6	51
Curling		8	8	8	8	8	8	8	4	8	8		8	8	8	100
Escrime		8	8		4	8	8	8		8		6	5	8	4	75
Gymnastique		6	6	1	3	3	6	6	6	6			5	6	6	60
Haltérophilie		8	8		2	7	8			8	2	6	9	9	9	76
Handball		28	24	24	24		24	27	25	22	24	12	25	23	13	295
Hockey		18	15	15	17		15	17	18	15			12	15		157
Judo		8	8	8	8	8	8	3	6	8	8	8	8	8	8	105
Karaté			8	7	5		8	6	6	8	8	8	8	8	5	85
Luge												5	4			9
Lutte		2	8	6		8	8	7	8	8	6	6		8		75
Nage Synchronisée		4	6	6	6		6		6	6		4		3	3	50
Patinage Artistique		6	6	4	4		6	5	6	6	6	6	5	5	6	71
Patinage de Vitesse		8	8	8		8		8		8	8	8	8	8		80
Raquettes							6				6	6		6		24
Sauts de Barils			2				2						2	2		8
Sauts de Ski		4	4					4				4	4			20
Ski Alpin			6	6	7	7	7	6	5	6	6	6	7	6	7	82
Ski de Fond			6		5	4	6	3		6	5	6	6	6		53
Tennis de Table		6	6	5		6	6	6	3	6	6	6	6	6	6	74
Volleyball		24	16	17	10	22	16	21	21	16	18	16	16	17	19	249
TOTAUX	20	194	215	175	129	153	208	202	158	205	165	170	191	218	154	2,557

* Les régions selon leur numéro respectif.

APPENDICE D

Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Eté 1972, par région et par sport, aux éliminatoires de zone, aux finales régionales et à la finale provinciale à Chicoutimi.

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - ETE 1972 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	FINALE PROVINCIALE	TOTAL
1	Est du Québec	2,148	1,477	186	3,811
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-C	2,096	217	2,313
3	Québec	A-C	1,489	238	1,727
4.1	Centre du Québec	2,766	1,367	201	4,334
4.3	Mauricie	451	1,607	221	2,279
5	Estrie	883	1,765	215	2,863
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	A-C	2,013	214	2,227
6.3	Sud-Ouest du Québec	965	748	196	1,909
6.4	Richelieu/Yamaska	1,482	1,845	185	3,512
6.6	Montréal-Métropolitain	2,246	1,331	209	3,786
6.8	Lanaudière	559	1,082	208	1,849
6.9	Laurentides	2,472	900	202	3,574
7	Outaouais	A-C	924	198	1,122
8	Abitibi/Témiscamingue	10,093	1,760	221	12,074
9	Côte Nord	809	1,184	199	2,192
	TOTAUX	24,874	21,588	3,110	49,572

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1972 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	971			755		422		106	314			890		1,829		5,287
Balle-Molle	195			1,074				108		600		436		415	638	3,466
Baseball	255			158		47		252	828	760		221		3,825		6,346
Canot Long Parcours	229													45		274
Crosse										240	46			180		466
Cyclisme				9										289		298
Equitation Anglaise														5		5
Equitation Western								15						22		37
Golf														525		525
Hockey sur Gazon														62		62
Natation				326	42	28		276	340	466		355		360		2,193
Parachutisme														2		2
Pétanque	87										288			360		735
Plongeon														180		180
Ski Nautique								67						117		184
Soccer	252			123		224		60		180		220		150		1,209
Tennis	159			261	353	162		63			225	350		1,245	171	2,989
Tir à l'Arc								18						120		138
Tir:Carabine				30	56									240		326
Tir:Pistolet														21		21
Tir à la Volée				30										26		56
Tir:Skeet														26		26
Voile														15		15
Water-Polo														34		34
TOTAUX	2,148	A-C	A-C	2,766	451	883	A-C	965	1,482	2,246	559	2,472	A-C	10,093	809	24,874

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1972 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	525	347	221	403	178	239	342	53	432	165	215	150	127	256	209	3,862
Balle-Molle	54	321	237	153	247	308	150	48	369	55	92	104	112	75	315	2,640
Baseball	43	156	80	86	30	473	288	105	295	41	106	94	243	533	96	2,669
Balle-Lente					171											171
Canot Long Parcours	4	17	12	8	28	24	14		8	5	19	20	24	16	4	203
Crosse		51	30	29	205	117	30	105	35	54	63	36	35	105	62	1,057
Cyclisme	87	18	47	27	6	38	20	21	7	47	18	14	9	26	14	399
Equitation Anglaise		16	22	5	14	27	9	19	9		1	10	10	5		147
Equitation Western	18	22	28	25	11	10	9	19	12	16	10	12	12	18	4	226
Golf														42		42
Hockey sur Gazon														54		54
Natation	377	88	130	119	86	74	377	87	141	193	112	86	66	124	125	2,185
Parachutisme	4	35	18	3			28			13			22	2	7	132
Pétanque	33	192	114	126	146	48	18	45	146	105	36	54	24	69	108	1,264
Plongeon	9	25	15	14	19	19	24	3	22	30	5	24	12	21	9	251
Ski Nautique	46	98	24	43	19	22	30	30	27	27	42	30		47	13	498
Soccer	112	221	146	70	42	148	315	84	147	90	172	104	91	127	105	1,974
Tennis	60	195	198	81	121	111	244	95	68	325	60	94	84	76	35	1,847
Tir à l'Arc		35	25	9	19	10	40	11	17	22	19	16	13	24	9	269
Tir:Carabine	47	39	27	17	29	30	12		29	37	39	12	19	39	8	384
Tir:Pistolet	7	12	20	27	18	7	9	23	4	26	2	8		12	37	212
Tir à la Volée		28				49								23		100
Tir:Skeet														18		18
Voile	17	76	29	13	64		30		5	12	18	10		14		288
Water-Polo	34	104	66	109	54	11	24		72	68	53	22	21	34	24	696
TOTAUX	1,477	2,096	1,489	1,367	1,607	1,765	2,013	748	1,845	1,331	1,082	900	924	1,760	1,184	21,588

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1972 - FINALE PROVINCIALE A CHICOUTIMI

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.2	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	525
Balle-Molle	13	15	15	15	15	13	14	15	14	15	15	15	15	15	15	219
Baseball	15	17	15	12	17	15	16	14	13	14	18	12	14	14	15	221
Canot																
Long Parcours	4	4	8	6	8	8	4		4	2	8	6	8	8	3	81
Crosse		15	15	11	15	12	14	15		15	15	11	11	15	17	181
Cyclisme	7	6	12	6	6	12	11	8	5	10	6	6	7	12	6	120
Equitation																
Anglaise		3	3		3	3	3		3		1	3	3	3		28
Equitation																
Western	4	3	4	3	4	2	3	4	4	3		3	4	3	5	49
Natation	30	30	30	30	30	30	30	28	30	25	30	30	23	30	30	436
Parachutisme	4	4	8	3			5	2		8			8	1	5	48
Pétanque	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	135
Plongeon	7	7	8	8	6	7	7	2	8	8	3	8	6	8	6	99
Ski Nautique	7	10	10	10	10	10	10	10	8	10	10	10	10	10	7	142
Soccer	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	210
Tennis	12	11	12	12	12	10	10	12	11	12	12	12	10	12	12	172
Tir à l'Arc		8	8	4	7	6	8	5	6	5	8	4	5	8	4	86
Tir:Carabine	7	6	8	4	6	8		1	6	8	6	4	3	8	2	77
Tir:Pistolet	4	4	4	4	4	3	3	3	2	3	2	4	3	4	3	50
Voile	3	5	9	4	9	7	7	8	2	2	5	5		1		67
Water-Polo	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	10	11	11	164
TOTAUX	186	217	238	201	221	215	214	196	185	209	208	202	198	221	199	3,110

Sports en démonstration:

Aviron: 40 participants.

Canot Kayak: 20 participants.

* Les régions selon leur numéro respectif.

APPENDICE E

<u>Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Eté 1973 par région et par sport, aux éliminatoires de zone, aux finales régionales, et à la finale provinciale à Rouyn-Noranda.</u>

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - ETE 1973 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	FINALE PROVINCIALE	TOTAL
1	Est du Québec	2,713	1,508	185	4,409
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-C	1,504	209	1,713
3	Québec	9,863	2,258	215	12,336
4.1	Centre du Québec	4,068	1,781	180	6,029
4.3	Mauricie	366	2,137	208	2,711
5	Estrie	1,103	1,735	208	3,046
6.1	Laval	1,913	942	220	3,075
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	410	2,069	213	2,692
6.3	Sud-Ouest du Québec	1,331	1,265	205	2,801
6.4	Richelieu/Yamaska	2,510	1,908	199	4,617
6.5	Bourassa	3,389	1,160	173	4,722
6.6	Montréal-Concordia	A-C	880	190	1,070
6.7	Lac St-Louis	4,819	1,236	189	6,244
6.8	Lanaudière	876	1,033	180	2,089
6.9	Laurentides	4,340	1,789	212	6,341
7	Outaouais	A-C	2,295	191	2,486
8	Abitibi/Témiscamingue	11,877	1,570	212	13,659
9	Côte Nord	880	997	197	2,074
	TOTAUX	50,461	28,067	3,586	82,114

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1973 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	1,201		2,880	1,424	84	124			460	787	400		2,400		1,524		1,800	247	13,331
Aviron							200												200
Balle-Molle	305		1,568	1,033			105	255			59		135		964		545	139	5,108
Baseball	197		796	351			108	155	142	1,140	800		784	180	800		6,400	110	11,963
Judo			486																486
Canot																			
Long Parcours																	150		150
Crosse			105				45				59								209
Cyclisme			162	114						24	300							40	640
Golf	98		135			134					16						542		925
Hockey sur Gazon											120								120
Natation	187		1,041	536		506	400		488		400		900		454		1,200	94	6,206
Parachutisme			25								15								40
Pétanque	117		168								400			380				84	1,149
Plongeon			21				100				18						30	23	192
Ski Nautique			32								2								34
Soccer	159		820	108		143	105			153			600				90		2,178
Tennis	377		825	398	235	91	850		212	406	300			316	598		500	49	5,157
Tir à l'Arc			90			19			13		300						340		762
Tir:Carabine	42		157	64	47												200		510
Tir:Pistolet	33		15	40															88
Tir à la Volée																	40		40
Tir:Skeet																	40		40
Voile			26																26
Water-Polo			511			86			16		200							94	907
TOTAUX	2,716	A-C	9,863	4,068	366	1,103	1,913	410	1,331	2,510	3,389	A-C	4,819	876	4,340	A-C	11,877	880	50,461

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1973 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	561	252	279	333	248	177	134	152	226	369	131	132	136	152	253	390	200	159	4,284
Aviron							24												24
Balle-Molle	88	106	300	204	123	459	75	345	60	315	59	47	45	133	206	382	218	107	3,272
Balle-Lente					387														387
Baseball	65	102	128	188	67	248	18	275	162	214	180	120	174	60	188	332	414	62	2,997
Canot-Kayak		31																	31
Canot Long Parcours	6	2		4	43	18				8				10	8	10			109
Crosse	57	79	105		277	39	45	90	90		59	41		57	60	83	97	83	1,262
Croquet										82									82
Cyclisme	93	9	29	34	28	23	19	22	52	19	117	36	23		34	34	59	31	662
Equitation Anglaise	29					19				24					8		22		102
Equitation Western		13		63	11	19	10		23						20	24	43		226
Golf	41	38	135	74	132	45	27	52	80	29	16	22	30	30	32	31		18	832
Hockey sur Gazon											36		14				14		64
Natation	177	82	164	252	303	184	167	356	226	168	132	99	342	71	260	381	173	176	3,713
Parachutisme		22	25	6		3	12	16	3	3	13	11	11		10	20	9	9	173
Pétanque	39	124	141	177	60	51	51	15	39	189	132	57		171	187	36		93	1,562
Plongeon	10	18	21		18	24	31	38	21	39	18	27	19	18	20	21	34	14	391
Ski Nautique	30	45	32	43	34	42	35	36	32	33	2	30	32	47	40	70	37	14	634
Soccer	107	140	390	57	129	59	60	285	60	111	151	76	149	128	106	232	45	85	2,370
Tennis	57	163	97	68	121	127	121	208	140	125	69	111	83	64	118	167	72	65	1,976
Tir à l'Arc	7	18	22	5	14	17	25	38	13	12	14	13	12		15	3	29	16	273
Tir:Carabine	22	35	21	63	32	31	28	20		22		29	37	24	56	17	44	12	493
Tir:Pistolet		18	35	40		7								8	30	12		6	156
Tir à la Volée	37	34		41	33	9		52						15	24	13			258
Voile	9	22	26	20	24	52	27	24	16	40			30		24	6	17		337
Volleyball	49																		49
Water-Polo	24	151	308	109	53	82	33	45	22	106	31	29	99	45	90	31	43	47	1,348
TOTAUX	1,508	1,504	2,258	1,781	2,137	1,735	942	2,069	1,265	1,908	1,160	880	1,236	1,033	1,789	2,295	1,570	997	28,067

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - ETE 1973 - FINALE PROVINCIALE A ROUYN-NORANDA

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Athlétisme	40	40	40	39	40	40	40	37	40	40	40	40	33	40	40	40	40	40	709
Balle-Molle	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	14	13	15	15	15	13	15	15	265
Baseball	18	18	16	18	15	15	18	18	18	17	16	16	16	16	12	15	15	15	292
Crosse	17	15	15		15	12	15	15	15		13	14		14	15	12	10	15	212
Cyclisme	12		12	11	12	11	12	10	9	10	5	11	9		12	11	12	12	171
Golf	6	8	8	8	8	8	8	8	8	8	4	6	8	6	8	6	8	5	129
Natation	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	28	32	32	31	32	32	571
Parachutisme		3	4	2			4	3	1	1	2	1	4		2	4	3	3	37
Plongeon		12	12		8	9	10	12	6	12	7	8	12	9	12	9	12	7	157
Ski Nautique	4	8	10	8	10	10	10	8	10	10		6	9	10	10	10	10	9	152
Soccer	15	15	15	15	15	14	15	15	15	15	12	13	15	14	14	15	15	15	262
Tennis	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	180
Tir à l'Arc		8	7	5	5	8	8	8	7	4	7	5	5		6		8	7	98
Tir:Carabine	4	4	4	4	4	4	4	4		4		4	4	3	4	3	4	1	59
Voile	2	10	4	2	8	9	8	7	8	10			10		9	2	7		96
Water-Polo	10	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	10	11	11	196
TOTAUX	185	209	215	180	208	208	220	213	205	199	173	190	189	180	212	191	212	197	3,586

Sports en démonstration:

Canot Long Parcours: 40 participants.

Hockey sur Gazon: 28 participants (section masculine).

* Les régions selon leur numéro respectif.

APPENDICE F

Statistiques sur la participation aux Jeux du Québec - Hiver 1974 par région et par sport, aux éliminatoires de zone, aux finales régionales, et à la finale provinciale à St-Georges de Beauce.

PARTICIPATION TOTALE AUX JEUX DU QUEBEC - HIVER 1974 - PAR REGION

NO.	REGIONS	ELIMINATOIRES DE ZONE	FINALE REGIONALE	FINALE PROVINCIALE	TOTAL
1	Est du Québec	1,657	1,146	100	2,903
2	Saguenay/Lac St-Jean	A-C	2,510	112	2,622
3	Québec	4,440	1,770	115	6,325
4.1	Centre du Québec	A-C	1,061	92	1,153
4.3	Mauricie	A-C	1,640	94	1,734
5	Estrie	68	1,347	99	1,514
6.1	Laval	1,053	655	114	1,822
6.2	Rive-Sud Métropolitaine	1,243	1,911	111	3,265
6.3	Sud-Ouest du Québec	2,243	1,803	113	4,159
6.4	Richelieu/Yamaska	663	1,837	108	2,608
6.5	Bourassa	1,192	729	96	2,017
6.6	Montréal-Concordia	A-C	1,238	111	1,349
6.7	Lac St-Louis	1,044	501	97	1,642
6.8	Lanaudière	A-C	1,228	95	1,323
6.9	Laurentides	231	878	98	1,207
7	Outaouais	37	1,275	94	1,406
8	Abitibi/Témiscamingue	7,085	908	115	8,108
9	Côte Nord	395	628	76	1,099
	TOTAUX	21,351	23,065	1,840	46,256

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1974 - ELIMINATOIRES DE ZONE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Badminton	58		167				41	124	67		75		60				470		1,062
Ballon sur Glace	247		43				56	60	292		60				132		536		1,426
Basketball	252		50				137	188	620		580		228				482		2,537
Curling	16																		16
Escrime	26						52	14	22	11	2						17		144
Gymnastique																	48		48
Haltérophilie	25		7				5	32	8		4		60				7		148
Judo	55		107				35	160	59		60		90				626	195	1,387
Karaté	149		977				250	100	111		35						482		2,104
Lutte	16						62	12	46		3						112		251
Nage Synchronisée							5	30			26						24		85
Patinage Artistique	43		2,910			68	82	51	66		35		200				630	200	4,285
Patinage de Vitesse	219						47		475	515	25		162		99	21	2,156		3,719
Raquettes	13								48								250		311
Sauts de Barils																16			16
Ski Alpin	192		60				28	143			92						181		696
Ski de Fond	31		40				29				15						234		349
Tennis de Table	85		45				82	71	124	137	90		207				448		1,289
Tir à l'Arç	38								200		30		37						305
Volleyball	168		34				142	178	105		60						382		1,069
Plongeon	24																		24
Hockey Lent								80											80
TOTAUX	1,657	A-C	4,440	A-C	A-C	68	1,053	1,243	2,243	663	1,192	A-C	1,044	A-C	231	37	7,085	395	21,351

A-C: aucun chiffre fourni dans le rapport final.

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1974 - FINALE REGIONALE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Badminton	18	57	150	198	210	144	24	126	120	133	36	24	22	101	173	94	38	88	1,756
Ballon																			
sur Glace	165	56	231	171	200	429	56	60	178	306	51	84	43	53	63	52	104	41	2,343
Basketball	168	88	74	124	290	102	48	312	620	222	320	173	62	189	128	173	72	103	3,268
Boxe					12											54			66
Curling	12	140	250	92	64							24		139		28			749
Escrime	17	19	42		9	39	18	36	15	20	2	14	4		17		17		269
Gymnastique																	18		18
Haltérophilie	25	11	17		8	15	5	8	8	14	4	13	22	14	15	12	7	18	216
Handball						51			105	232									388
Hockey								40											40
Judo	52	31	64	63	32	41	13	40	59	37	10	30	31	103	140	144	25	48	963
Karaté	149	201	47	86	125		250	250	42	102	35	80	8	49	52	262	72	24	1,834
Lutte	16	21	20	16		15	26	48	41	35	1	15	27	84	52	10	46		473
Nage																			
Synchronisée		24	60	12	26		5	25		20	26	38	32	45	11	19	24		367
Patinage																			
Artistique	43	788	147		12	46	25	49	28	14	29	26	44	29	19	11	31	43	1,384
Patinage																			
de Vitesse	74	17	150	40	191	72	30	148	124	197	25	45	40	71	57	48	56	9	1,394
Plongeon	24																		24
Raquettes	11	210			44			180	48	183		172				50	100		998
Sauts de Barils																11			11
Sauts de Ski																20			20
Ski de Fond	29	62	72	12	49	17	29	31	26	58	15	21		37	3	26	48		535
Ski Alpin	37	124	102	18	93	52	28	107	25	36	92	178	12	70	12	27	53	60	1,126
Tennis de Table	28	54	84	145	83	91	46	279	54	47	10	38	72	54	93	43	29	59	1,309
Tir:Pistolet		409																	409
Tir à l'Arc	38	39				20			200		30	91	37	29					484
Volleyball	240	159	260	84	192	213	52	172	110	181	43	172	45	161	43	191	168	135	2,621
TOTAUX	1,146	2,510	1,770	1,061	1,640	1,347	655	1,911	1,803	1,837	729	1,238	501	1,228	878	1,275	908	628	23,065

* Les régions selon leur numéro respectif.

JEUX DU QUEBEC - HIVER 1974 - FINALE PROVINCIALE A ST-GEORGES DE BEAUCE

SPORTS	1*	2	3	4.1	4.3	5	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7	8	9	TOTAL
Badminton	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	4	6	6	6	6	6	6	106
Ballon sur Glace	13	15	15	15	15	13	15	15	15	11	15	15	11	13	13	12	15	14	250
Basketball	12	12	12	11	6	12	12	12	12	10	12	12	12	11	10	12	12	11	205
Escrime	6	6	6		2	6	6	6	6	6	2	6	4		3		5		70
Haltérophilie	4	4	4		3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	67
Judo	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	5	6	6	5	6	6	106
Karaté	6	6	6	6	6		6	6	6	6	6	6	4	6	4	6	6	3	95
Lutte	8	7	8	7		7	8	8	8	8		8	8	8	8	2	8		111
Nage Synchronisée		6	6	6	6		5	6		6	6	6	6		3	6	6		74
Patinage Artistique	8	8	8		7	8	8	8	8	6	8	8	8	8	8	8	8	8	133
Patinage de Vitesse	8	8	8	8	8	7	8	7	8	8	6	8	8	7	8	8	8	3	134
Ski Alpin	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	108
Ski de Fond	3	7	8	8	5	6	7	5	8	8	5	6		4	2	4	8		94
Tennis de Table	6	5	6	6	6	6	5	6	6	6	3	4	6	4	6	6	6	6	99
Volleyball	8	10	10	7	12	12	12	10	12	11	11	12	9	12	11	9	11	9	188
TOTAUX	100	112	115	92	94	99	114	111	113	108	96	111	97	95	98	94	115	76	1,840

* Les régions selon leur numéro respectif.

REFERENCES

1. CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec. Mémoire présenté par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports</u>. Chap. 2, pp. 47-48., Québec, s.d., 201 p., (polycopié).

2. CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec</u>. Chap. 3, pp. 1-7.

3. CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec</u>. Chap. 4, p. 4.

4. CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec</u>. Chap. 2, p. 53.

5. CHANTIGNY, Louis. <u>Considérations sur une politique du sport au Québec</u>. Chap. 4, pp. 6-10.

6. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois. Livre Blanc présenté par la Confédération des Sports du Québec Inc</u>. Chap. 6, p. 24, Montréal, octobre 1970, 43 p., (polycopié).

7. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois</u>. Chap. 6, pp. 25-27.

8. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois</u>. Chap. 6, p. 29.

9. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois</u>. Chap. 6, pp. 28-29.

10. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois</u>. Chap. 6, pp. 28-29.

11. Confédération des Sports du Québec. <u>Pour une politique du sport Québécois</u>. Chap. 6, p. 27.

12. Confédération des Sports du Québec. <u>Les Jeux du Québec</u>, pp. 4-5, Montréal, 13 mars 1972, 21 p., (polycopié).

13. Confédération des Sports du Québec. <u>Les Jeux du Québec</u>, pp. 5-6.

14. Confédération des Sports du Québec. <u>Les Jeux du Québec</u>, pp. 6-7.

15. Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs du Québec. Réflexion sur les Jeux du Québec. Protocole d'entente. L/73. S.l.n.d., 106 p., (polycopié).

16. Corporation des Jeux du Québec (La). Bilan des Jeux du Québec, été 1970. Chap. 2. Organisation Provinciale, article 1.24. S.l.n.d., non pag. (polycopié).

17. Corporation des Jeux du Québec (La). Bilan des Jeux du Québec, été 1970. Chap. 1, non pag.

18. Corporation des Jeux du Québec (La). Bilan des Jeux du Québec, été 1970. Chap. 4, Les Résultats, les Jeux: Un Succès, non pag.

19. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. / Historique, pp. 1-2. S.l., 1 mai 1973, 13 p. (polycopié).

20. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. / Historique, pp. 1-2.

21. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. / Historique, p. 2.

22. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. / Historique, p. 3.

23. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. / Historique, p. 3.

24. Corporation des Jeux du Québec (La). Les Jeux du Québec. p. 13.

25. Corporation des Jeux du Québec (La). Rapport annuel des Jeux du Québec - été 1971. Rétrospective, p. 4, s.l., février 1972, 114 p., tabl., stat. (polycopié).

26. Corporation des Jeux du Québec (La). *Rapport annuel des Jeux du Québec - été 1971*. *Recommandations des Régions: Conseil Régional des Loisirs du Québec*, pp. 50-52.

27. Corporation des Jeux du Québec (La). *Rapport annuel des Jeux du Québec - été 1971*. *Evaluation par Région: Conseil Régional des Loisirs de Québec*, pp. 19-21.

28. Corporation des Jeux du Québec (La). *Rapport annuel des Jeux du Québec - 1972-1973*. *Introduction,* pp. 4-6, s.l., avril 1973, 102 p., tabl., stat. (polycopié).

29. Jeux du Québec Inc. (Les). *Orientation des Jeux du Québec*. *Découpage des régions,* p. 8, s.l., 7 juillet 1972, 13 p. (polycopié).

30. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1973*. *Modalités D'action*, pp. 16-70. S.l.n.d., 86 p., ill., cartes.

31. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974*. *Organismes Responsables*, p. 5, s.l.n.d., 87 p., ill., cartes.

32. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec*. *Renseignements Généraux. Eté 1974*. *Organismes Responsables*, pp. 5-6.

33. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec*. *Renseignements Généraux. Eté 1974.* *Organismes Responsables*, pp. 6-7.

34. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974*. *Organismes Responsables*, p. 7.

35. Jeux du Québec Inc. (Les). *Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974.* *Organismes Responsables*, p. 7.

36. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Organismes Responsables, p. 7.

37. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Organismes Responsables, p. 8.

38. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Organismes Responsables, p. 8.

39. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Organismes Responsables, p. 8.

40. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Objectifs des Jeux, p.3.

41. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Principes Directeurs des Jeux, p. 4.

42. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Pour Participer aux Jeux, p. 17.

43. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements Généraux. Eté 1974. Pour Participer aux Jeux, pp. 17-42.

44. Société des Jeux du Québec (La). Interview accordée le 9 septembre 1974, à 19:00 heures, à la Confédération des Sports du Québec, 881 est, Boul. de Maisonneuve, par M. Jean Martin, Directeur des Services Administratifs, et par M. Jean Villeneuve, Directeur des Services Techniques.

45. Société des Jeux du Québec (La). Interview accordée par Messieurs Jean Martin et Jean Villeneuve.

46. Société des Jeux du Québec (La). Interview accordée par Messieurs Jean Martin et Jean Villeneuve.

47. MARCOTTE, Gaston, Bertrand BLANCHETTE, Michel BOLDUC et Michel BEDARD. Régionalisation Sportive. Projet préliminaire pour consultation. Introduction, pp. 2-6. S.l., décembre 1972, 115 p., (polycopié).

ANNEXE A

Liste des interviews enregistrées

sur bandes sonores

1. Conseil régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean.
   Directeur Général: M. Jean-Claude Larouche.
   Interview accordée le 5 juillet 1974, à 14:00 heures, au bureau de la Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs du Québec, 455, rue St-Jean, Vieux-Montréal.

2. Conseil régional des Loisirs de Québec.
   Responsable: M. Jean-Claude Riendau.
   Interview accordée le 10 juillet 1974, à 13:30 heures, au 917, rue Mgr. Grandin, Ste-Foy, Québec.

3. Conseil régional des Loisirs Centre du Québec.
   Responsable: M. Guy Blanchette.
   Interview accordée le 4 juillet 1974, à 10:30 heures, au 1430, rue Lemire, Drummondville.

4. Conseil régional des Loisirs de l'Estrie.
   Responsable: M. Roland Dussault.
   Interview accordée le 12 juillet 1974, à 10:30 heures, au 75, rue Chartier, Sherbrooke.

5. Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux.
   Responsable: M. Gilles Blain.
   Interview accordée le 16 août 1974, à 11:00 heures, au 1661, Boul. des Laurentides, Ville de Laval.

6. Conseil des Loisirs du Sud-Ouest du Québec.
   Responsable: M. Bosco Boursier.
   Interview accordée le 17 juillet 1974, à 10:00 heures, au 48, Avenue Grande Ile, Salaberry de Valleyfield.

7. Commission Sportive de Montréal-Concordia.
   Président: M. André Huneault.
   Interview accordée le 11 juillet 1974, à 10:30 heures, au Centre Sportif de l'Université de Montréal.

8. Conseil régional des Loisirs Lanaudière.
   Responsable: M. Maurice Gauthier.
   Interview accordée le 9 juillet 1974, à 10:00 heures, au 421, rue de Lanaudière, Joliette.

9. Conseil régional des Loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue.
Directeur Général: M. Jean-Claude Babin.
Interview accordée le 3 juillet 1974, à 14:00 heures, à la Confédération des Sports du Québec, 881 est, Boul. de Maisonneuve, Montréal.

10. Fédération de Ballon sur Glace du Québec.
Président: M. Eugène Huneault.
Interview accordée le 3 juillet 1974, à 16:00 heures, à la Confédération des Sports du Québec, 881 est, Boul. de Maisonneuve, Montréal.

11. Conférence des Organismes régionaux de Loisirs du Québec.
Directeur Général: M. Gabriel Ducharme.
Interview accordée le 5 juillet 1974, à 16:00 heures, au 455, rue St-Jean, Vieux-Montréal.

12. Société des Jeux du Québec.
Directeur des Services Techniques: M. Jean Villeneuve;
Directeur des Services Administratifs: M. Jean Martin.
Interview accordée le 9 septembre 1974, à 19:00 heures, à la Confédération des Sports du Québec, 881 est, Boul. de Maisonneuve, Montréal.

ANNEXE B

Sources Statistiques.

LES JEUX DU QUEBEC - ETE - 1970.

1. Corporation des Jeux du Québec. Bilan des Jeux du Québec, été 1970. S.l.n.d., non pag., tabl. (polycopié).

2. Corporation des Jeux du Québec. Jeux d'été du Québec, été 1970. Rapport des régions. S.l.n.d., 244 p., tabl., stat. (polycopié).

LES JEUX DU QUEBEC - ETE - 1971.

3. Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Rapport des Jeux Régionaux de l'Est du Québec, été 1971. S.l., 30 septembre 1971, 27 p. (polycopié).

4. Conseil des Loisirs de l'Outaouais. Jeux Régionaux de l'Outaouais, été 1971. Hull, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

5. Conseil des Loisirs du Sud-Ouest du Québec. Jeux du Québec, été 1971. Valleyfield, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

6. Conseil Régional des Loisirs Centre du Québec. Rapport des Jeux d'été du Centre du Québec 1971. Drummondville, 30 septembre 1971, 76 p., tabl., stat. (polycopié).

7. Conseil Régional des Loisirs de la Côte-Nord. Jeux du Québec, région Côte-Nord, été 1971. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

8. Conseil Régional des Loisirs Lanaudière. Jeux Régionaux Lanaudière, été 1971. Joliette, 1971, 71 p., tabl., stat. (polycopié).

9. Conseil Régional des Loisirs des Laurentides. Rapport final des Jeux du Québec, région des Laurentides, été 1971. S.l.n.d., 11 p., tabl., stat. (polycopié).

10. Conseil Régional des Loisirs de la Mauricie. Jeux du Québec, été 1971, 4.3 région Mauricie. S.l.n.d., 41 p., tabl., stat. (polycopié).

11. Conseil Régional des Loisirs du Nord-Ouest. Jeux du Québec, région Nord-Ouest, été 1971. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

12. Conseil Régional des Loisirs Richelieu/Yamaska. Rapport des Jeux Régionaux d'été du Québec, 1971. S.l.n.d., 26 p., tabl., stat. (polycopié).

13. Conseil Régional des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine. Jeux Régionaux du Québec, été 1971. S.l., 165 p., tabl., stat. (polycopié).

14. Conseil Régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean. Rapport final, Jeux du Québec, été 1971. S.l.n.d., 58 p., tabl., stat. (polycopié).

15. Service Régional des Loisirs de Montréal. Jeux Régionaux du Québec. Rapport final, été 1971. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

16. Conseil Régional des Loisirs de l'Estrie. Rapport des Jeux Régionaux d'été de l'Estrie, 1971. Sherbrooke, s.d., 133 p., tabl., stat. (polycopié).

17. Conseil Régional des Loisirs de Québec. Rapport final des Jeux Régionaux du Québec. Région de Québec, été 1971. Ste-Foy, 30 octobre 1971, 114 p., tabl., stat. (polycopié).

18. Corporation des Jeux du Québec. Rapport final sur les Jeux du Québec - Eté 1971. S.l., février 1972, 114 p., tabl., stat. (polycopié).

19. Corporation des Jeux du Québec. Procédures de fonctionnement, Jeux d'Eté Régionaux et Provinciaux 1971. 3 mars 1971, S.l., 79 p., tabl. (polycopié).

LES JEUX DU QUEBEC - HIVER - 1972.

20. Conseil des Loisirs Côte-Nord. Jeux du Québec. Hiver 1972. Hauterive, 11 mai 1972, non pag., tabl., stat. (polycopié).

21. Conseil des Loisirs de la Mauricie. Les Jeux du Québec, région Mauricie, hiver 1972. S.l.n.d., 108 p., tabl., stat. (polycopié).

22. Conseil des Loisirs de l'Outaouais. Les Jeux du du Québec, Outaouais. Hiver 1972. Hull, s.d., non pag., tabl., stat., ill. (polycopié).

23. Conseil Régional des Loisirs Lanaudière. Les Jeux Régionaux de Lanaudière, hiver 1972. Rapport final. Joliette, s.d., 80 p., tabl., stat. (polycopié).

24. Conseil Régional des Loisirs des Laurentides. Jeux Régionaux des Laurentides. Rapport final, hiver 1972. St-Antoine-des-Laurentides, mai 1972, non pag., tabl., stat. (polycopié).

25. Conseil Régional de l'Estrie. Rapport final des Jeux Régionaux d'hiver de l'Estrie 1972. Sherbrooke, 3 mars 1972, 139 p., tabl., stat. (polycopié).

26. Conseil Régional des Loisirs du Nord-Ouest. Jeux du Nord-Ouest, hiver 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

27. Conseil Régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean. Jeux du Québec, hiver 1972. Alma, s.d., 59 p., tabl., stat. (polycopié).

28. Service Régional des Loisirs de Montréal. Jeux Régionaux du Québec. Rapport final, hiver 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

29. Conseil Régional des Loisirs de Québec. Rapport final des Jeux du Québec Inter-Duchés. Région de Québec, hiver 1972. S.l.n.d., 25 p., tabl., stat. (polycopié).

30. Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Rapport final des Jeux Régionaux de l'Est du Québec, hiver 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

31. Conseil Régional des Loisirs Centre du Québec. Rapport final des Jeux Régionaux du Centre du Québec, hiver 1972. Drummondville, 24 avril 1972, 80 p., tabl., stat. (polycopié).

32. Conseil Régional des Loisirs Richelieu/Yamaska. Rapport final des Jeux Régionaux d'hiver du Québec, 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

33. Conseil des Loisirs du Sud-Ouest du Québec. Rapport final des Jeux Régionaux du Sud-Ouest, hiver 1972. Valleyfield, s.d., 71 p., tabl., stat. (polycopié).

34. Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine. Rapport des Jeux Régionaux du Québec. Rive-Sud Métropolitaine, hiver 1972. S.l.n.d., 168 p., tabl., stat. (polycopié).

35. Corporation des Jeux du Québec. Procédures de fonctionnement, Jeux d'Hiver Régionaux et Provinciaux 1972. S.l., septembre 1971, 169 p., tabl. (polycopié).

LES JEUX DU QUEBEC - ETE - 1972.

36. Conseil des Loisirs Côte-Nord. Les Jeux du Québec. Région Côte-Nord, été 1972. Hauterive, 29 novembre 1972 118 p., tabl., stat. (polycopié).

37. Conseil des Loisirs de la Mauricie. Les Jeux du Québec, Mauricie 4.3. Rapport final, été 1972. S.l.n.d., 46 p., tabl., stat. (polycopié).

38. Conseil des Loisirs de l'Outaouais. Les Jeux du Québec. Outaouais 7, été 1972. Rapport final. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

39. Conseil Régional des Loisirs Centre du Québec. Rapport final des Jeux Régionaux du Québec, été 1972. S.l.n.d., 44 p., tabl., stat. (polycopié).

40. Conseil Régional des Loisirs des Laurentides. Jeux Régionaux des Laurentides. Rapport final, été 1972. St-Antoine-des-Laurentides, octobre 1972, 51 p., tabl., stat. (polycopié).

41. Conseil Régional des Loisirs du Nord-Ouest. Jeux du Québec, région Nord-Ouest, été 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

42. Conseil Régional des Loisirs Richelieu/Yamaska. Jeux du Québec, Richelieu/Yamaska. Eté 1972. Rapport final. S.l.n.d., 77 p., tabl., stat. (polycopié).

43. Conseil Régional des Loisirs du Sud-Ouest du Québec. Jeux du Québec, été 1972. Région du Sud-Ouest. Valleyfield, s.d., 85 p., tabl., stat. (polycopié).

44. Service Régional des Loisirs de Montréal. Jeux Régionaux du Québec. Rapport final, été 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

45. Conseil Régional des Loisirs Lanaudière. Les Jeux Régionaux Lanaudière. Rapport final, été 1972. Joliette, août 1972, 36 p., tabl., stat. (polycopié).

46. Conseil Régional des Loisirs de l'Estrie. Jeux Régionaux du Québec, Estrie. Rapport final, été 1972. Sherbrooke, s.d., 150 p., tabl., stat. (polycopié).

47. Conseil Régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean. Rapport final, Jeux du Québec, été 1972. Alma, s.d., 118 p., tabl., stat. (polycopié).

48. Conseil Régional des Loisirs de Québec. Rapport des Jeux Régionaux du Québec, région de Québec, été 1972. S.l.n.d., 25 p., tabl., stat. (polycopié).

49. Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Jeux d'été de l'Est du Québec. Rapport final, été 1972. Rimouski, septembre 1972, 87 p., tabl., stat. (polycopié).

50. Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine. Jeux Régionaux du Québec, Rive-Sud Métropolitaine. Rapport final, été 1972. S.l.n.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

51. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements généraux, procédures de fonctionnement, Jeux d'Eté Régionaux et Provinciaux 1972. Eté 1972. S.l.n.d., 56 p., ill., cartes.

52. Corporation des Jeux du Québec. Rapport annuel des Jeux du Québec - 1972-1973. S.l., avril 1973, 102 p., tabl., stat. (polycopié).

LES JEUX DU QUEBEC - ETE - 1973.

53. Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Les Jeux d'été de l'Est du Québec, 1973. Rapport final. Rimouski, septembre 1973, 85 p., tabl., stat. (polycopié).

54. Conseil des Loisirs du Sud-Ouest du Québec. Jeux du Québec, été 1973. Région du Sud-Ouest. Rapport final. Valleyfield, s.d., 66 p., tabl., stat. (polycopié).

55. Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. Jeux du Québec - été 1973, Mauricie 4.3. Rapport final. Trois-Rivières, s.d., 73 p., tabl., stat. (polycopié).

56. Conseil Régional des Loisirs Centre du Québec Inc. Rapport final des Jeux Régionaux du Québec, été 1973. Drummondville, s.d., 52 p., tabl., stat. (polycopié).

57. Conseil des Loisirs de la Côte-Nord. Jeux d'été 1973, région Côte-Nord. Hauterive, s.d., 135 p., tabl., stat. (polycopié).

58. Conseil des Loisirs de l'Outaouais. Les Jeux du Québec de l'Outaouais. Rapport final, été 1973. Hull, octobre 1973, 192 p., tabl., stat. (polycopié).

59. Conseil Régional des Loisirs de l'Estrie. Jeux Régionaux du Québec, Estrie. Rapport final, été 1973. Sherbrooke, s.d., vol 1, 78 p., vol 2, 121 p., tabl., stat. (polycopié).

60. Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine. Les Jeux Régionaux de la Rive-Sud Métropolitaine. Rapport final, été 1973. Longueuil, octobre 1973, 55 p., tabl., stat. (polycopié).

61. Conseil des Loisirs, Région de Québec. Rapport final des Jeux du Québec, région de Québec, été 1973. Ste-Foy, s.d., 52 p., tabl., stat. (polycopié).

62. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Bourassa Inc. Rapport final des Jeux du Québec, mission Bourassa, été 1973. S.l.n.d., 94 p., tabl., stat. (polycopié).

63. Commission Sportive de Montréal-Concordia Inc. Jeux Régionaux du Québec, région Montréal-Concordia. Rapport final, été 1973. Montréal, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

64. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Lac St-Louis Inc. Rapport final des Jeux Régionaux, région Lac St-Louis, été 1973. Lasalle, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

65. Conseil Régional des Loisirs Abitibi/Témiscamingue. Rapport final des Jeux Régionaux du Québec, été 1973. Val d'Or, s.d., vol 1, non pag., vol 2, non pag., tabl., stat. (polycopié).

66. Conseil Régional des Loisirs des Laurentides Inc. Jeux Régionaux des Laurentides . Rapport final, été 1973. St-Antoine-des-Laurentides, octobre 1973, 52 p., tabl., stat. (polycopié).

67. Conseil Régional des Loisirs Lanaudière. Jeux Régionaux Lanaudière, été 1973. Joliette, septembre 1973, 22 p., tabl., stat. (polycopié).

68. Conseil Régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean. Rapport final, Jeux du Québec, été 1973. Alma, s.d., 130 p., tabl., stat. (polycopié).

69. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Laval Inc. Rapport final des Jeux Régionaux et Finales Provinciales des Jeux du Québec, été 1973, Ville de Laval. Vimont, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

70. Conseil Régional des Loisirs Richelieu/Yamaska. Jeux du Québec Régionaux, été 1973. Rapport final Richelieu/ Yamaska. St-Hyacinthe, s.d., 85 p., tabl., stat. (polycopié).

71. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements généraux, procédures de fonctionnement, Jeux d'Eté Régionaux et Provinciaux 1973. Eté 1973. S.l.n.d., 86 p., ill.,cartes.

LES JEUX DU QUEBEC - HIVER - 1974.

72. Conseil Régional des Loisirs de l'Abitibi/Témiscamingue. Rapport final des Jeux du Québec, hiver 1974. Région de l'Abitibi/Témiscamingue. Val D'Or, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

73. Conseil Régional des Loisirs Saguenay/Lac St-Jean. Rapport final, Jeux du Québec, hiver 1974. Alma, s.d., 84 p., tabl., stat. (polycopié).

74. Conseil Régional des Loisirs de Québec. Rapport final, Jeux du Québec, hiver 1974. Ste-Foy, s.d., 72 p., tabl., stat. (polycopié).

75. Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine. Rapport final, les Jeux du Québec, hiver 1974. Longueuil, avril 1974, 58 p., tabl., stat. (polycopié).

76. Conseil des Loisirs de la Côte-Nord. Jeux d'hiver, région Côte-Nord, hiver 1974. Hauterive, s.d., 106 p., tabl., stat. (polycopié).

77. Conseil Régional des Loisirs Lanaudière. Les Jeux Régionaux Lanaudière. Rapport final, hiver 1974. Joliette, mars 1974, non pag., tabl., stat. (polycopié).

78. Conseil Régional des Loisirs de l'Estrie. Rapport final des Jeux du Québec, région de l'Estrie, hiver 1974. Sherbrooke, s.d., 95 p., tabl., stat. (polycopié).

79. Conseil Régional des Loisirs Centre du Québec Inc. Rapport final des Jeux d'hiver du Centre du Québec 1974. Drummondville, s.d., 40 p., tabl., stat. (polycopié).

80. Conseil des Loisirs du Sud-Ouest du Québec. Rapport final, Jeux du Québec, hiver 1974. Région du Sud-Ouest. Valleyfield, s.d., 41 p., tabl., stat. (polycopié).

81. Conseil des Loisirs de l'Outaouais. Jeux Régionaux de l'Outaouais, hiver 1974. Hull, s.d., 72 p., tabl., stat. (polycopié).

82. Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Rapport final des Jeux d'hiver de l'Est du Québec, 1974. Rimouski, avril 1974, 82 p., tabl., stat. (polycopié).

83. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Lac St-Louis Inc. Rapport final des Jeux Régionaux, hiver 1974. Région Lac St-Louis. Lachine, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

84. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Bourassa Inc. Rapport final des Jeux du Québec. Mission Bourassa, hiver 1974. Pointe-aux-Trembles, s.d., 64 p., tabl., stat. (polycopié).

85. Comité Organisateur des Jeux du Québec Régionaux Laval Inc. Rapport final des Jeux d'hiver 1974. Mission Laval. Vimont, avril 1974, 41 p., tabl., stat. (polycopié).

86. Commission Sportive de Montréal-Concordia Inc. Jeux Régionaux du Québec, région Montréal-Concordia. Rapport final, hiver 1974. Montréal, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

87. Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. Rapport final, les Jeux d'hiver du Québec, 1974. Région Mauricie. Trois-Rivières, s.d., 60 p., tabl., stat. (polycopié).

88. Conseil Régional des Loisirs des Laurentides Inc. Rapport final des Jeux du Québec, région des Laurentides, hiver 1974. Saint-Antoine-des-Laurentides, avril 1974, 46 p., tabl., stat. (polycopié).

89. Conseil Régional des Loisirs Richelieu/Yamaska. Rapport final, Jeux d'hiver 1974. St-Hyacinthe, s.d., non pag., tabl., stat. (polycopié).

90. Jeux du Québec Inc. (Les). Les Jeux du Québec. Renseignements généraux, procédures de fonctionnement, Jeux d'Hiver Régionaux et Provinciaux 1974. Hiver 1974. S.l.n.d., 76 p., ill., cartes.

ANNEXE C

Contenu d'un rapport final des régions

Le rapport final des Jeux Régionaux sera complet. Il devra contenir:

- L'organigramme de l'organisation régionale responsable des Jeux avec les noms, adresses, téléphones et professions de tous les membres.
- Les commissions et les comités avec noms, adresses, téléphones et professions de tous les membres.
- Les bénévoles et les officiels avec leurs noms et adresses.
- Les villes ou municipalités participantes à tous les niveaux: local, sectorial, territorial, régional et provincial.
- Les associations régionales de sports, formées ou en voie de formation, avec les noms, adresses et téléphones des responsables.
- Les média d'information qui ont collaboré avec leurs noms et adresses.
- Les commissions scolaires qui ont collaboré avec leurs noms et adresses.

- Description des facilités sportives.
- Performances spéciales.
- Faits dignes de mention.
- Les sports au programme précisant tous les niveaux d'éliminatoires et la finale régionale.
- Classement final de toutes les municipalités d'après le système de pointage des Jeux du Québec.
- Distribution des médailles.
- Tout autre documentation utile.
- Conclusions.
- Recommandations.

ANNEXE D

Liste des Fédérations Provinciales de régie sportive

et des Associations affinitaires

de la Confédération des Sports du Québec

La Confédération des Sports du Québec groupe les Fédérations et Associations Provinciales suivantes:

- Fédération des Clubs de Montagne du Québec.
- Fédération des Archers du Québec Inc.
- Fédération Canadienne du sport Automobile, Région du Québec.
- Association Canadienne de l'Auto-Neige, Division du Québec.
- Fédération d'Athlétisme du Québec.
- Fédération Québécoise des Sociétés d'Aviron.
- Province of Quebec Badminton Association.
- Fédération de Balle Molle amateur du Québec Inc.
- Association de Balle au Mur du Québec.
- Fédération de Ballon sur Glace du Québec.
- Fédération de Baseball amateur du Québec.
- Fédération de Basketball du Québec.
- Canadian Amateur Bobsleigh & Luge Association, Quebec Division.
- Association de Boulingrin du Québec.
- Fédération de Boxe amateur du Québec.

- Fédération de Canotage de Long Parcours du Québec.
- L'Association canadienne de Canot,
  Division du Québec.
- Fédération Québécoise de Canot-Kayak-Camping.
- Fédération Québécoise de Camping-Caravaning.
- Association des Orienteurs du Québec.
- Association de Cricket du Québec.
- Fédération de Crosse du Québec.
- Association des Culturistes du Québec Inc.
- Association des Curlers de la Province de Québec.
- Quebec Ladies Curling Association.
- Fédération Cyclisme du Québec Inc.
- Fédération Equestre du Canada, Division du Québec.
- Fédération d'Escrime du Québec.
- Fédération de Football amateur du Québec.
- Association de Golf du Québec.
- Association de Gymnastique du Québec.
- Fédération d'Haltérophilie du Québec.
- Fédération Québécoise de Handball olympique.
- Association de Hockey amateur du Québec.
- Association de Hockey mineur du Québec.
- Province of Quebec Field Hockey Association.

- Association Québécoise de Judo Inc.
- Fédération Québécoise de Karaté.
- Quebec Amateur Wrestling Committee.
- Canadian Motorcycle Assn, Quebec Division.
- Fédération Nautique du Canada, Division du Québec.
- Conférence des sports aquatiques.
- Association de Nage Synchronisée du Québec.
- Association Canadienne de Natation amateur, Division du Québec.
- Association Provinciale de Nageurs amateurs de longue distance.
- Service de Sécurité Aquatique.
- La Fédération de Parachutisme du Québec.
- Association Canadienne de Patinage artistique, Division du Québec.
- Fédération de Patinage de Vitesse du Québec Inc.
- Fédération de Patinage à Roulettes du Québec Inc.
- Fédération Canadienne de Pétanque Inc., Division du Québec.
- Association Canadienne de Plongeon Amateur, Division du Québec.

- Association de Water-Polo.
- Quebec Provincial Tenpin Bowling Assn.
- Fédération des Clubs de Raquette du Québec Inc.
- Fédération de Rugby du Québec.
- Association des Sauteurs de Barils Inc., Division du Québec.
- Association canadienne de Ski, Division du Québec.
- Fédération de Ski Nautique du Québec.
- Quebec Soccer Football Federation.
- The Province of Quebec Squash Rackets Association.
- Association de Tennis sur Gazon du Québec.
- Fédération de Tennis sur Table du Québec.
- Association des Tireurs au Pistolet du Québec.
- Province of Quebec Rifle Association.
- Quebec Skeet Shooting Association.
- Association de Tir à la Volée du Québec.
- Fédération de Voile du Québec Inc.
- Fédération de Volleyball du Québec.
- Fédération d'Education Physique du Québec.
- Association Sportive Universitaire du Québec.

ANNEXE E

Budget des Jeux du Québec.

COUT DES JEUX

Pour bien faire saisir l'importance qu'accorde la Corporation des Jeux du Québec aux athlètes et à leur participation massive à l'intérieur des Jeux, ce tableau démontre que plus de 80% des argents leur est directement consacré.

REVENUS ET DEPENSES	ETE 1970	ETE 1971	HIVER 1972	ETE 1972	ETE 1973 (budget)	HIVER 1974 (budget)
RECETTES						
- Subventions- Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports	248,082.00	325,000.00	261,513.74	385,000.00	444,000.00	323,192.00
- Dons	2,750.00		50.00			
- Commandites					54,250.00	30,000.00
TOTAL:	250,832.00	325,000.00	261,563.74	385,000.00	498,250.00	353,192.00
DEBOURSES						
- Octrois aux régions	124,968.60	191,765.62	143,416.83	192,600.00	250,000.00	200,000.00
- Transport des athlètes		42,633.42	29,017.59	57,568.04	101,850.00	32,150.00
- Médailles	14,802.79	19,016.83	18,244.99	17,765.[illegible]9	23,000.00	23,000.00
- Identification des athlètes		7,500.00	4,427.40	7,500.00	45,500.00	27,000.00
- Promotion	10,462.74	9,820.19	10,968.8[illegible]	10,311.10	11,500.00	7,000.00
- Fédérations sportives	6,450.00	2,353.14	12,110.44	2,126.85	1,500.00	500.00
- Administration générale	59,573.08	49,666.11	49,665.11	99,962.40	64,900.00	63,542.00
TOTAL:	216,257.21	322,745.31	267,851.76	387,734.08	498,250.00	353,192.00
PARTICIPATION TOTALE	55,788	52,516	33,574	49,488	70,616	(45,000) estim
COUT per capita (subventions)	$3.87	$6.14	$7.08	$7.83	$6.28	$7.22
	13 régions pas de finale prov.	15 régions finale provinciale	14 régions finale provinciale	15 régions finale provinciale	18 missions finale provinciale	18 missions finale provinciale

LE TRANSPORT: Le phénomène du transport aux Jeux du Québec comporte une série de données qui illustrent bien l'ampleur de l'organisation.
Par exemple, aux Jeux régionaux de 1973, cet item incluait les déplacements de quelque 70,000 participants.
En finale provinciale, les déplacements des 4,500 finalistes, accompagnants et officiels ont constitué un mouvement englobant 160 voyages par autobus et 240 par automobiles, d'une distance minimum de 300 milles pour la région de l'Outaouais jusqu'à un maximum de 1,100 milles pour plusieurs concurrents de la Côte Nord.
Ce mouvement ne se fait pas en un seul aller-retour. Comme chacune des disciplines demeure sur place pour un maximum de 4 jours, ceci crée un va-et-vient continuel d'arrivées et de départs dans la ville hôtesse et dans chacune des 18 régions.

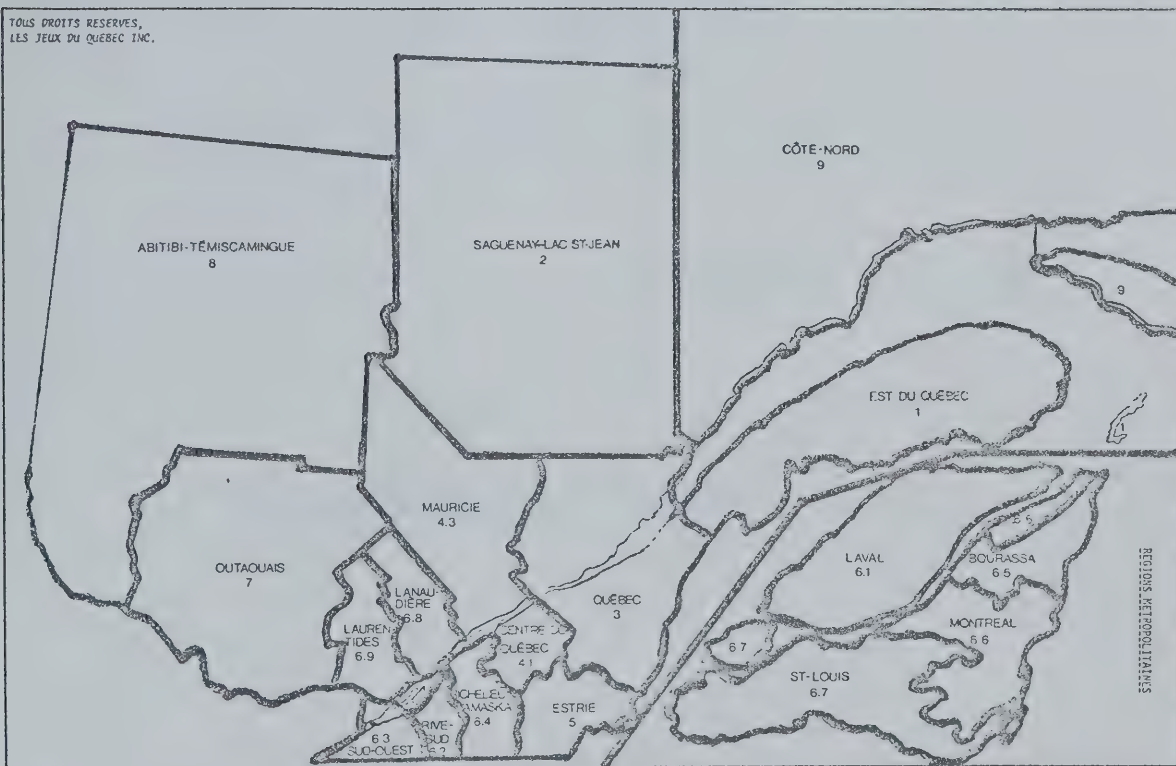
ANNEXE F

Les Jeux du Québec Inc.

15 Régions administratives

18 Missions

LES JEUX DU QUÉBEC INC.
15 RÉGIONS ADMINISTRATIVES
18 MISSIONS



ANNEXE G

Etudes sur les Jeux du Québec.

1. Confédération des Sports du Québec. <u>Les Jeux du Québec</u>. Montréal, 13 mars 1972, 21 p., (polycopié).

2. Conférence des Organismes Régionaux de Loisirs du Québec. <u>Réflexion sur les Jeux du Québec</u>. S.l.n.d., 106 p., (polycopié).

3. Fédération d'Education Physique du Québec. <u>Jeux du Québec. Etudes et Hypothèses de travail</u>. S.l., avril 1972, 21 p., (polycopié).

4. Fédération du Sport Scolaire du Québec. <u>Horizon 80. La Fédération du Sport Scolaire et les Jeux du Québec.</u> Chap. 16, p. 39. Montréal, décembre 1972, 49 p., (polycopié).

5. Jeux du Québec Inc. (Les). <u>Orientation des Jeux du Québec</u>. Montréal, 7 juillet 1972, 13 p., (polycopié).